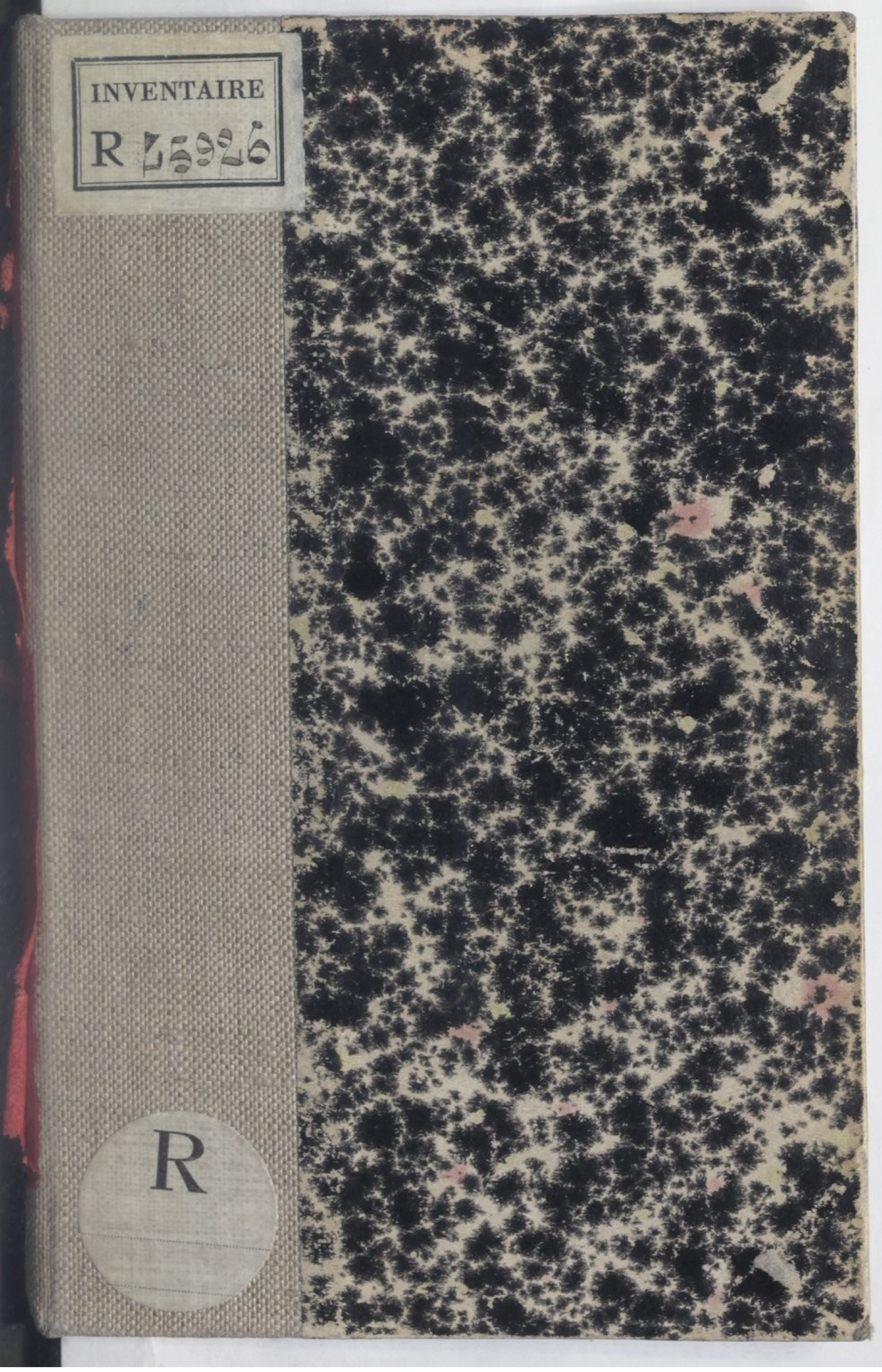
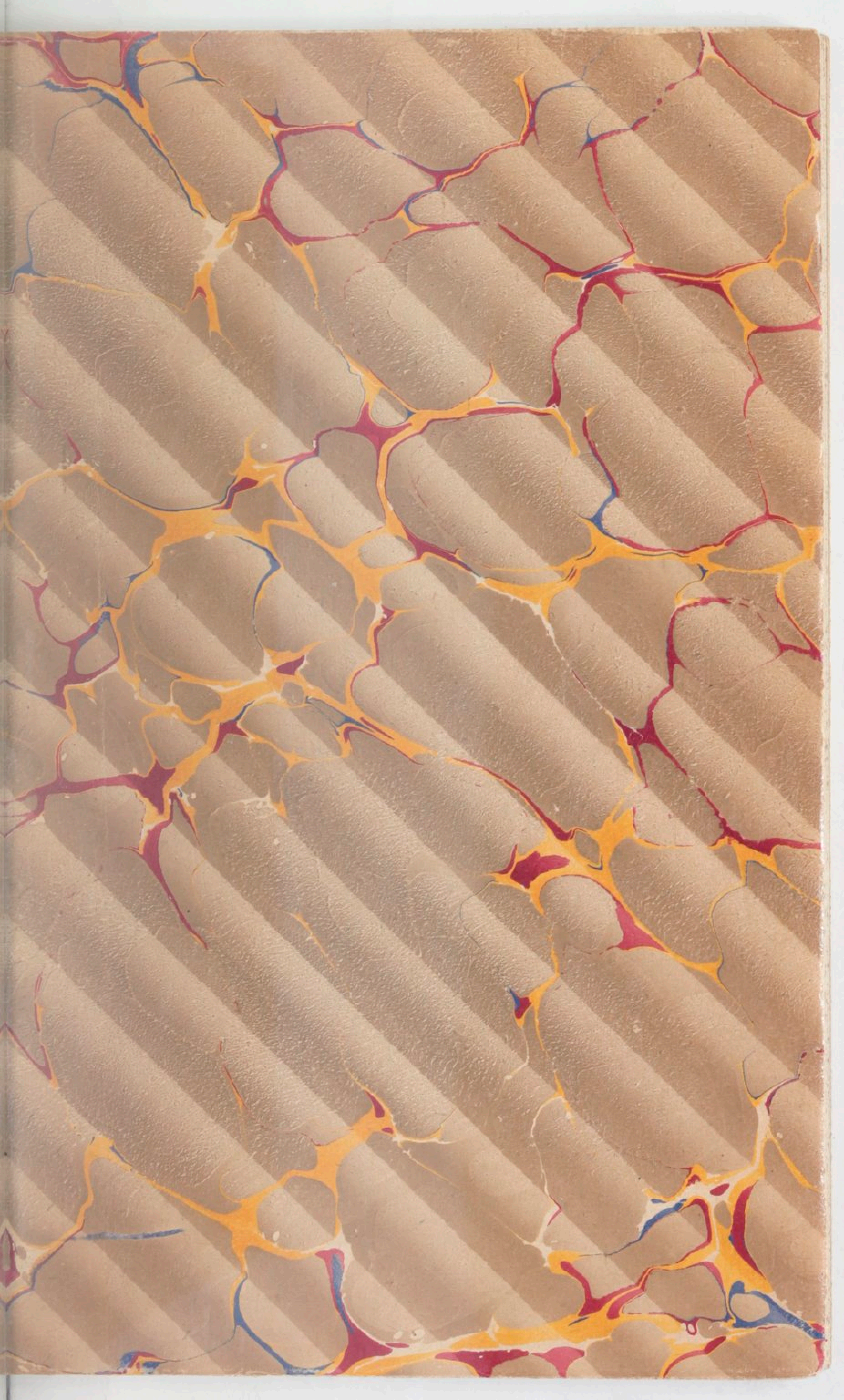
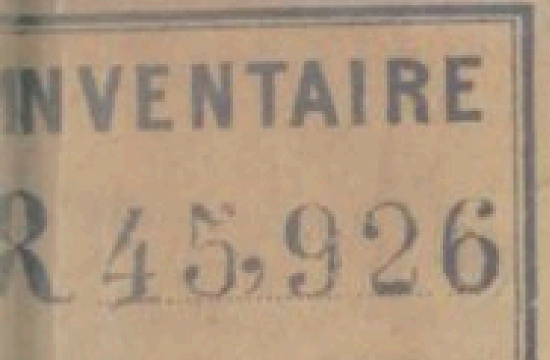
Lettre de Fourier au grand juge, 4 nivôse an XII. Fourier et ses contemporains : l'utopie et la routine, [...]


INVENTAIRE
R 45926
R







LETTRE DE FOURIER AU GRAND JUGE

(4 Nivôse an XII)

FOURIER ET SES CONTEMPORAINS
L'UTOPIE ET LA ROUTINE
L'EXPÉRIMENTATION ET L'EMPIRISME
EN MATIÈRE SOCIALE

PAR

CHARLES PELLARIN

PARIS
DENTU, ÉDITEUR, GALERIE D'ORLÉANS
(Palais-Royal)
ET LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES
3, rue Hautefeuille.

1874

LETTRE DE FOURIER

AU GRAND JUGE

(4 Nivôse an XII)

Paris. -- Imprimerie Nouvelle (ass. ouv.), 11, rue des Jeuneurs.
G. Masquin et Cie.

LETTRE
DE FOURIER
AU GRAND JUGE

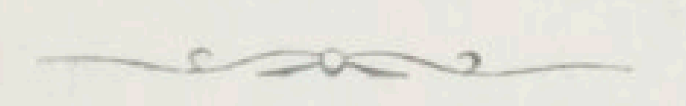


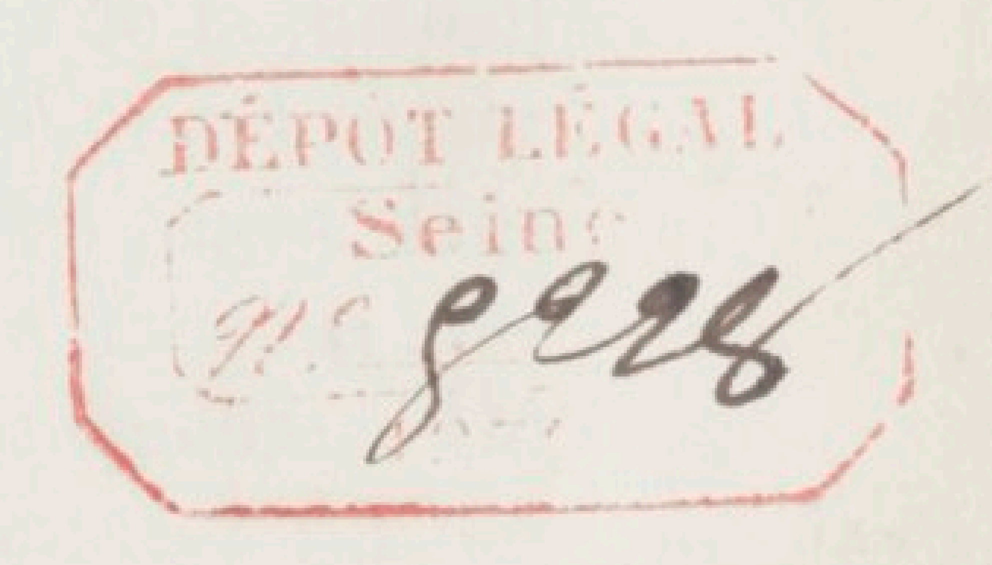
(4 Nivôse an XII)

FOURIER ET SES CONTEMPORAINS
L'UTOPIE ET LA ROUTINE
L'EXPÉRIMENTATION ET L'EMPIRISME
EN MATIÈRE SOCIALE

PAR

CHARLES PELLARIN





PARIS
DENTU, ÉDITEUR, GALERIE D'ORLÉANS
(Palais-Royal)
ET LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES
3, rue Hautefeuille.

1874

LETTRE DE FOURIER

AU GRAND JUGE

(4 NIVOSE AN XII)

Le document qu'on va lire existe aux Archives nationales. Son existence a été révélée par la publication qui en a été récemment faite dans une Revue. Avec l'autorisation de M. le directeur des Archives, j'ai pu avoir communication de la pièce originale.

La lettre de Fourier au grand juge (titre que portait, au temps du Consulat, le ministre de la justice) est écrite sur une seule feuille de très grand papier dont elle remplit entièrement les quatre pages. L'écriture est plus fine et plus serrée que dans les manuscrits de Fourier des époques subséquentes. On y remarque un certain nombre de ratures qui dénotent que la pièce a été réellement écrite d'un premier jet, sans brouillon, et qu'elle n'est pas une copie.

La signature a deux *r* au milieu; il en est de même au bas des articles publiés par Fourier dans les journaux de Lyon de cette époque. Cela m'étonne

d'autant plus qu'une lettre de Fourier à sa mère, sous la date de Rouen, le 8 janvier 1790, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait pas encore dix-huit ans, lettre dont j'ai donné un *fac-simile* dans la seconde édition de sa vie (Paris, 1843), n'a déjà qu'un *r* mitoyen à la signature. La même orthographe du nom propre se rencontre dans toutes les lettres de Fourier que j'ai eues sous les yeux, notamment dans celles adressées à Just Muiron, depuis le commencement de leur correspondance en 1816; elle se retrouve dans les titres de tous ses ouvrages, excepté la *Théorie des quatre mouvements*, qui ne porte point de nom d'auteur. Nul doute par conséquent qu'il faille maintenir le nom de Fourier, comme il l'a signé invariablement lui-même, sauf dans les deux circonstances précitées.

A la lettre de l'an XII au grand juge se trouvent annexés, dans le dépôt des Archives : 1° trois numéros de deux journaux du temps (le *Bulletin de Lyon* et le *Journal de Lyon*) qui contiennent des articles de Fourier; — 2° une note de police portant en marge : *Bureau des journaux*, et contenant des annotations qu'on trouvera plus loin reproduites dans le préambule, dont un collaborateur de la *Revue de France*, M. Félix Rocquain, a fait précéder la lettre de Fourier, en la publiant dans la livraison de ce recueil du 30 avril 1874.

Le motif qui porte Fourier à s'adresser au grand juge est expliqué dans les premières lignes de sa lettre : il croyait avoir à se défendre contre les observations critiques (on pourrait dire les dénonciations) dont il savait être l'objet à propos de son article : *Triumvirat continental*. Il est bon de se

rappeler que le grand juge réunissait les attributions de ministre de la justice et celles de ministre de la police. Les secondes ne furent érigées de nouveau en département ministériel, confié de nouveau aussi à Fouché, que l'année suivante (juillet 1804), après la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru. C'est le chef de la police que Fourier avait surtout en vue et, par son intermédiaire, le premier consul, lorsqu'il écrivait au grand juge.

Quoi qu'il en soit, voici sa lettre avec la notice dont elle est précédée dans la *Revue de France*, où elle a paru.

UNE LETTRE INÉDITE DE FOURIER

Il n'est aucun des lecteurs de la *Revue* qui ne connaisse de nom le chef, aujourd'hui presque oublié, d'une des écoles socialistes que notre siècle a vues naître, Fourrier, l'inventeur de l'*Attraction passionnée* et le fondateur du *Phalanstère*. Comme l'école de Saint-Simon, dont elle a été la rivale, l'école de Fourrier a eu ses disciples zélés, et à cette heure encore, malgré le discrédit où elle est tombée devant l'opinion, elle conserve quelques adeptes dont la fidélité était assurément digne d'une meilleure cause. Quelque jugement que l'on porte sur ces diverses écoles, elles sont désormais du domaine de l'histoire, et l'on ne peut éviter de leur accorder une place dans un exposé critique des doctrines ou des aberrations qui ont eu cours à notre époque. Les théories de Fourrier, en particulier, ont été appréciées, à diverses reprises, soit au point de vue philosophique, soit au point de vue économique, par des écrivains

de mérite (1). En publiant un document qui ajoute de nouveaux renseignements à ceux que l'on possédait déjà sur les idées et la vie d'un homme devenu célèbre, nous ne prétendons point revenir sur les jugements dont ses doctrines ont pu être l'objet, et ne voulons qu'enrichir sa biographie d'un chapitre inédit.

Pour que ce document offre au lecteur tout l'intérêt dont il est susceptible, de courtes considérations sur les théories de Fourrier sont nécessaires. Nous ne parlons, bien entendu, que de ses doctrines sociales, et laissons de côté sa *Cosmogonie*, dont l'appréciation échappe à la critique. Ce fut en 1808, — il avait alors trente-six ans, — que, pour la première fois, il émit ses idées dans un ouvrage intitulé : *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*.

Quatorze ans plus tard, il reprenait ces idées, en les développant, dans son *Traité d'association industrielle et agricole*. Ces deux ouvrages, que d'autres moins importants suivirent, offrent une complète exposition de son système. Mais ils sont rédigés dans une langue si imparfaite, ils abondent en néologismes si bizarres, que la lecture en est souvent difficile, quelquefois même impossible. Victor Considerant, qui, après la mort de Fourrier, devint le chef de l'école phalanstérienne, a présenté, en langage plus net, les doctrines de son maître dans un livre intitulé : *Exposition abrégée du système de Fourrier*. Un résumé plus clair est dû encore à un ancien

(1) Reybaud, *Etude sur les réformateurs ou les socialistes modernes*. — Ott, *Traité de l'économie sociale*, Paris, 1851. — Lerminier, *Fourier et son école* dans les *Tablettes européennes*, 1851. — De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. X. — Voir aussi Ferrari, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1845.

élève de l'Ecole polytechnique, M. Hippolyte Renaud, sous le titre de *Solidarité ou vue synthétique sur la doctrine de Fourrier*.

De la lecture de ces divers traités, il ressort que les passions humaines, rigoureusement définies et soumises à une classification méthodique, constituent la base du système de Fourrier. Il pose en principe que toute tendance naturelle à l'homme, toute inclination, quelle qu'elle soit, dirige l'individu vers un but voulu par la Providence. Il établit en outre que toute propension, si étrange, si vicieuse même qu'elle puisse paraître, est susceptible de se rattacher, sous des noms et à des degrés divers, à une passion déterminée. Il ajoute qu'il en est des passions comme des couleurs, comme des sons, qu'on peut les réduire à un nombre limité de passions capitales, au-dessous desquelles se déroulent les espèces infiniment variées des passions secondaires. Classer, étiqueter, si l'on peut ainsi dire, les individus selon leurs penchants, et les mettre à même de déployer dans les faits une activité en rapport avec ces penchants, c'est du même coup trouver le véritable emploi des forces individuelles au sein de la société et donner à l'homme la quotité de bonheur dont il est capable, l'homme n'étant heureux que par la pleine satisfaction de ses goûts et de ses inclinations.

Telle est, en quelques mots, la théorie de l'*Attraction passionnée*. C'est, disait Fourrier, le système de Newton appliqué au monde social. Ainsi classés et hiérarchisés dans l'ordre des passions, les hommes sont répartis en groupes, qui, sous le nom de *Phalanges* (1), parviendront un jour, par leurs efforts et leurs travaux combinés, à réaliser sur le globe l'état d'*Harmonie*.

(1) Le *Phalanstère* est le lieu où demeure la Phalange.

Le lecteur n'aurait pas une intelligence complète du document que nous reproduisons plus loin, si, à cette brève exposition des idées de Fourrier, nous n'ajoutions l'indication de quelques-unes des extravagances où se complaisait l'imagination exaltée de l'auteur. La période d'Harmonie, qui lui apparaissait comme la récompense future des travaux de l'humanité, devait, selon lui, se manifester par des merveilles inattendues dans le monde physique et le monde intellectuel. A ce moment fortuné, les glaces polaires disparaîtront, les saisons seront mieux équilibrées, l'homme, haut de sept pieds, aura une vie moyenne de cent quarante-quatre ans, et son organisme modifié lui permettra de séjourner au fond des eaux. Alors aussi il y aura habituellement sur le globe 37 millions de poëtes égaux à Homère, 37 millions de géomètres égaux à Newton, et ainsi de tous les talents imaginables. Nous passons bien d'autres insanités dont la mention ne saurait trouver place ici.

Lorsqu'il écrivit, en l'an XII, la lettre curieuse qui fait l'objet de cet article, Fourrier était déjà en possession de son système. La première pensée lui en était venue, raconte-t-il, vers la fin du Directoire, alors qu'il était simple commis marchand à Marseille. Il se rendit à Paris, en vue de se livrer aux études que nécessitait l'élaboration de ses théories encore informes en son esprit. Moins d'une année après, des revers de fortune l'obligeaient de partir pour Lyon, où il reprenait sa première profession. Tout en exerçant le métier de courtier de commerce, il publiait, dans les gazettes de Lyon, divers articles qui étaient comme une introduction à une exposition ultérieure de ses doctrines. L'article intitulé *Triumvirat continental*, paru dans le *Bulletin de Lyon* du 25 frimaire an XII, eut du retentissement; le nom de l'au-

teur parvint jusqu'au premier consul (1). Dans cet article, Fourrier annonce que « l'Europe touche à une catastrophe qui causera une guerre épouvantable et qui se terminera par la paix perpétuelle. »

« Le genre humain, ajoute-t-il, passera d'abord à une paix temporaire et générale par l'effet du triumvirat continental. Il ne reste sur le continent que quatre puissances marquantes : France, Russie, Autriche et Prusse... La Prusse... n'est qu'un Etat paralytique. Ouverte de toutes parts, elle sera partagée par ceux des trois autres qui voudront se liguer pour l'envahir... Dès lors l'Europe sera réduite au triumvirat : France, Autriche, Russie. On sait quelle est l'issue de tout triumvirat : une dupe et deux rivaux qui se déchirent. Il est bien probable que l'Autriche jouera le rôle de Lepidus... La France et la Russie partageront l'Autriche et se disputeront, sur son cadavre, l'empire du globe. Ainsi, pour donner au globe la paix générale, il faut former le triumvirat par l'anéantissement de la Prusse. Dix ans après, il ne restera qu'un seul maître. »

On conçoit que cet article ait éveillé un moment l'attention du premier consul, dont il flattait les vues ambitieuses et les projets de conquête. Mais, après renseignements pris, on laissa Fourrier à son comptoir et on se borna à le surveiller. Cet article fut suivi d'autres qui valurent à leur auteur un avertissement de la police. Dans l'un de ces nouveaux articles (*Journal de Lyon*, 7 nivôse an XII), il prenait à partie les journalistes qui l'avaient raillé au sujet

(1) L'auteur de l'article *Fourrier* (et non Fourier) dans la *Biographie universelle* (édition Didot), se trompe quand il dit que les articles publiés par Fourrier dans les journaux de Lyon l'étaient sous le voile de l'anonyme. Au contraire, tous ces articles sont signés. Il fait également une erreur de date en disant que l'article du *Triumvirat* fut remarqué de « l'empereur. »

de son écrit sur le *Triumvirat*, leur opposant qu'il avait « maintes fois adressé des notes politiques au gouvernement, qu'il avait reçu en réponse des lettres flatteuses signées Carnot, Talleyrand et autres personnages, et que, lorsqu'on avait les suffrages de tels hommes, on pouvait se passer de l'approbation du vulgaire (1). » On envoya au ministre de la police le numéro du journal qui contenait cet article, avec une note ainsi conçue : « Presque chaque jour, les journaux contiennent quelque nouvelle folie signée *Fourrier*. Aujourd'hui, il se moque de ceux qui ont eu la bêtise de se plaindre de son article du *Triumvirat* dénoncé par les commissaires du gouvernement. Ne conviendrait-il point de faire défendre aux journaux d'insérer aucun article politique de cet individu ? »

Dans ces articles, comme en tous ses écrits, Fourrier montre en lui-même et dans ses idées une confiance absolue; et cet orgueil démesuré qui ne se démentit jamais, ne fut pas l'une des moindres causes de son ascendant sur ses disciples. Il croyait fermement qu'il était l'homme du destin, et que de toutes parts les événements préparaient sa venue et sa doctrine. Il se persuadait même que Bonaparte ne devait être qu'un instrument dans ses mains pour fonder l'ère nouvelle annoncée par son génie. En vue

(1) « On peut se consoler de n'être pas en faveur chez les diplomates de la Grand'-Côte,» disait textuellement Fourier.
La réponse de Carnot à une communication de Fourier a été trouvée dans les papiers d'une de ses sœurs, madame Clerc, morte à Besançon en 1841. Elle est à la date du 10 messidor an IV et se trouve citée page 37 de la 2e édition et p. 50 de la 5e édition de la *Vie de Fourier* que j'ai publiée.
Il serait plus intéressant encore d'avoir la ou les réponses de Talleyrand à des communications de Fourier. Ces documents sont probablement perdus.
(*Note du second éditeur*, Ch. Pellarin.)

de décider le premier consul à servir ses idées, il lui offrait le grade alléchant de Primat ou Empereur du Globe « grade dévolu de droit au fondateur de l'Harmonie universelle. » Néanmoins, bien que sa doctrine dût, d'après lui, apporter la félicité aux hommes, il la gardait avec un soin jaloux, ne voulant que personne, en la dévoilant, lui arrachât, disait-il, une gloire qui n'appartenait qu'à lui seul.

Ce fut à la suite des avertissements qu'il reçut de la police que Fourrier écrivit la lettre qu'on va lire. En la datant du 4 nivôse an XI, il s'est trompé sur le chiffre de l'année ; car, d'une part, cette lettre est postérieure à l'article du *Triumvirat*, paru le 25 frimaire an XII, et d'une autre part, en marge de la note qui accompagnait le numéro du *Journal de Lyon* du 7 nivôse an XII, note émanée vraisemblablement du commissaire de police de cette ville, un fonctionnaire de la police, à Paris, écrivait : « On a répondu au commissaire de veiller à ce qu'on n'insère rien d'inconvenant dans ce journal. Cy-joint un autre genre de folie que ce Fourrier a adressé au grand-juge. » Cet autre genre de folie est la lettre dont il s'agit. Interceptée à son départ en raison de la suscription qui la rendait suspecte, elle alla directement de Lyon au ministère de la police et resta dans les bureaux sans parvenir à son adresse. Si le grand-juge Régnier en eût eu connaissance et eût pris la peine de la lire, il est permis de conjecturer que son impression n'aurait pas été différente de celle qu'éprouveront sans doute nos lecteurs.

FÉLIX ROCQUAIN.

LETTRE DE FOURIER

Lyon, 4 nivôse an XI.

Citoyen grand juge,

C'est à propos d'une bagatelle que je vais vous révéler de grandes choses. Permettez-moi une demi-page sur cette bagatelle qui donne lieu à l'annonce de l'harmonie universelle.

Je suis informé que des particuliers vous on adressé leurs observations critiques au sujet de l'article *Triumvirat*, dont je vous fais passer un exemplaire; il me semble que c'était assez du commissaire général de police pour exercer une telle censure; j'en ai conféré avec lui et je suivrai ses instructions.

Diverses fois j'ai adressé des notes politiques au Directoire ou au ministre de l'extérieur. J'ai toujours reçu en réponse des lettres flatteuses ; je présume que l'article *Triumvirat* sera de même goûté quant au fond, bien qu'il puisse pécher par la forme, car il a été jeté à main levée.

L'opinion, quoique éloignée du sens de la politique actuelle, n'en est que plus digne d'attention. L'événement menace. A la première guerre continentale, un des deux empires allemands sera morcelé, appauvri, et le Triumvirat formé de fait. Il ne sera, dès sa naissance, qu'un duumvirat, car l'Allemagne, pays ouvert et froissé entre les deux rivaux, deviendra vassale de l'un et l'autre. Mais le duumvirat

ne sera encore qu'un piége pour la France ; et quand j'avertis mon pays qu'il risque d'être joué dans ce choc ultérieur, que la Russie aura des moyens pour frapper des coups brillants et que la France n'aura aucune chance à son avantage, je n'avance rien que je ne puisse prouver dans le plus grand détail, s'il était nécessaire ; et j'ose croire que cet éveil obtiendra l'aveu du gouvernement plutôt que d'exciter sa censure, et que l'imprimeur qui l'a inséré, par confiance pour moi, ne sera nullement inquiété.

Mais ce n'est pas là l'objet dont je me propose de vous entretenir. Ces débats de civilisation sont, dès ce moment, des amusettes à oublier ; il se prépare un événement d'une toute autre importance et dont je vais donner connaissance au gouvernement.

HARMONIE SOCIALE UNIVERSELLE ET CHUTE PROCHAINE DES TROIS SOCIÉTÉS CIVILISÉE, BARBARE ET SAUVAGE

Je suis inventeur du calcul mathématique des destinées, calcul sur lequel Newton avait la main et qu'il n'a pas même entrevu ; il a déterminé les lois de l'attraction matérielle, et moi, celle de l'attraction passionnée, dont nul homme avant moi n'avait abordé la théorie.

L'attraction passionnée se trouve être l'Archétype sur lequel Dieu a réglé toutes les modifications de la matière, l'ordre du mouvement universel et du mouvement social des humains dans tous les mondes.

Tant qu'un globe oublie de calculer les lois de l'attraction par analyse et synthèse, sa raison marche de ténèbres en ténèbres ; il ne peut pas acquérir

la moindre notion sur les lois dirigeantes de l'univers, sur les destinées sociales, le but des passions, etc...

La théorie des destinées peut se diviser en trois branches principales :

1° La théorie des créations, c'est-à-dire la détermination des plans adoptés par Dieu pour les modifications de la matière, depuis la cosmogonie des univers et astres non aperçus jusqu'aux développements les plus minutieux de la matière dans les trois règnes ; les plans suivis par Dieu dans la distribution des passions, propriétés, formes, couleurs, saveurs, etc... aux diverses substances ;

2° Le mouvement social, c'est-à-dire les destinées futures et passées des sociétés humaines dans les divers globes, leur ordonnance, leurs révolutions, leurs caractères, etc...;

3° L'immortalité ou le destin futur et passé de Dieu et des âmes dans les divers mondes qu'elles ont parcourus et parcourront pendant l'éternité.

Vous jugerez, citoyen ministre, que l'achèvement de cette immense théorie serait une tâche beaucoup trop forte pour une seule tête et même pour plusieurs ; aussi me suis-je arrêté spécialement au calcul le plus urgent, celui du mouvement social et de la destinée sociétaire des nations industrieuses. J'ai déterminé dans les plus petits détails tout le mécanisme de l'harmonie, depuis les procédés de l'administration centrale jusqu'aux minuties des relations domestiques, qui s'exercent dans un ordre diamétralement opposé au nôtre.

Quant aux calculs autres que celui du mouvement social, je me suis borné à en prendre la clef, en

faire des ébauches dans chacune des sciences fixes, même dans les arts fixes comme la musique; je livrerai cette clef aux savants; ce sera une proie qui leur fournira amplement les moyens de s'illustrer; je ne garderai que l'honneur de leur avoir ouvert la voie, mais j'aurai tout entier l'honneur de l'invention des lois d'harmonie universelle.

Il est entendu que si cette harmonie prochaine ne flattait pas violemment les passions des grands et des souverains, il serait inutile et ridicule de l'annoncer; s'ils n'y trouvaient seulement qu'un avantage triple de celui de leur situation actuelle, ils opineraient à rester dans la civilisation. C'est ce que je dois avoir prévu. Mais leurs jouissances dans ce nouvel ordre seront tellement immenses qu'ils en deviendront les plus vifs enthousiastes, parce qu'ils ont l'âme et les sens plus exercés que ceux du vulgaire, plus aptes à juger et savourer le bonheur.

Les lois de l'harmonie devraient être découvertes depuis deux mille trois cents ans; elles sont restées ignorées par l'inadvertance et l'orgueil des trois sciences métaphysique, politique et morale. Ces sciences ont oublié de déterminer les fonctions et devoirs de Dieu. Elles auraient reconnu que Dieu doit une loi sociale aux humains, que, pour la découvrir, il fallait mettre en question: quel est le moyen de révélation que Dieu emploie pour nous interpréter ses vues? L'attraction, qui explique déjà les vues de Dieu aux astres et aux animaux, est encore l'organe de Dieu auprès des humains. Sa synthèse forme le code de l'harmonie sociale qui va durer environ soixante mille ans; après quoi, le luxe déclinant fortement par le refroidissement du

globe, le genre humain retombera en subversion par la chute du luxe qui est le pivot de l'harmonie ; et la carrière humaine finira comme elle a commencé par les sociétés civilisée, barbare, sauvage et autres qui sont de l'ordre subversif.

L'annonce de cette découverte devant influer plus ou moins sur la pacification selon le degré de confiance qu'elle obtiendra du gouvernement, je devrais, citoyen grand juge, vous remettre une note détaillée à ce sujet ; mais, ayant la main droite foulée et peu en état d'écrire, je ne puis m'occuper en ce moment d'aucun mémoire de longue haleine. Les détails sur l'harmonie sont si extraordinaires qu'une explication superficielle est trop peu satisfaisante. Si vous le désirez, j'entrerai dans quelques détails ; mais, vu l'état de ma main foulée, je ne puis guère promettre plus de deux grandes feuilles comme celle-ci.

Etant seul possesseur de la théorie du mouvement social, je ne dois pas la livrer au public, mais communiquer seulement la superficie du calcul avec les précautions convenables, pour que le fond et la solution des problèmes soient réservés au gouvernement français. Par ce moyen, le premier consul ne pourra être devancé par aucun prince dans la fondation de l'harmonie universelle. Il s'assurera sans compétiteur le grade de primat ou empereur du globe, grade dévolu de droit au fondateur. Il n'y a ici ni importance ni charlatanerie, puisque le calcul est régulier, mathématique et invariable.

Ne croyez pas, citoyen grand juge, que cette invention puisse devenir un point de ralliement pour des sectaires et pour des intrigants. C'est, au con-

traire, un moyen sûr de déconcerter les brouillons civils et politiques de tous les pays. Car, puisque la terre entière va passer à un meilleur sort, puisqu'il y aura extirpation absolue de la pauvreté et métamorphose graduée de la classe pauvre en classe médiocre, de l'état bourgeois en état opulent, de l'opulence en splendeur, et ainsi de suite, cette perspective bien confirmée et étayée de toutes les preuves imaginables doit amortir tous les germes de discorde civile ou politique et rasseoir les têtes les plus turbulentes.

Permettez-moi quelques lignes de raisonnement.

La pauvreté est la principale cause des désordres sociaux. L'inégalité, tant blâmée par les philosophes, ne déplaît point à l'homme; au contraire, le bourgeois se complaît à l'ordre hiérarchique, il aime à voir le cortége des grands bien chamarrés. Le peuple les voit avec le même enthousiasme; mais, s'il manque du nécessaire, il prend en aversion les supérieurs et les usages sociaux. De là les troubles, les crimes et les gibets, triste appui de l'ordre civilisé. Il est aisé de prouver que tous les crimes sociaux commis par l'ambition proviennent de la pauvreté du peuple, des efforts qu'il fait pour s'y soustraire, de l'inquiétude que répand dans le corps social l'aspect de cette pauvreté, la crainte d'y tomber et la répugnance des mœurs odieuses qu'elle traîne à sa suite.

Il n'y a donc dans la science sociale qu'un problème à résoudre, celui de la métamorphose graduée dont je vous ai parlé, l'art d'élever chacune des classes de la civilisation au sort de la classe supérieure. Alors l'indigence et le mal-être seront extirpés, puisque la classe populacière sera devenue

classe médiocre et jouira d'une honnête aisance comme nos petits bourgeois, qui sont les gens du monde les plus éloignés de l'esprit séditieux. Dès que le peuple jouira constamment de l'aisance et d'un *minimum* décent, toutes les sources de discorde seront taries ou réduites à très peu de chose. L'administration deviendra un badinage; aussi, dans l'harmonie, le gouvernement du globe entier sera-t-il bien moins compliqué que celui d'un empire civilisé.

Pour parvenir à cette extirpation de l'indigence, il fallait inventer un ordre industriel plus productif que le nôtre. Telle sera l'harmonie universelle qui donnera des produits au moins *triples*, oui, sans exagération, au moins triples de ceux que donne l'ordre civilisé sur un empire bien cultivé. D'après cela, l'harmonie, tout en augmentant beaucoup la fortune des grands, pourra accroître excessivement celle du peuple et lui assigner un salaire ou en vétérance un *minimum* décent au-dessous duquel il ne puisse pas tomber. Cette bienfaisance sera d'autant plus facile que l'humanité dans cet ordre social pullulera beaucoup moins que dans la civilisation.

Ceci est bien éloigné des théories philosophiques, dont les unes, les *démagogiques*, ont pour but de prendre aux grands pour donner aux petits; les autres, qu'on nomme *économiques*, n'ont aucune vue en faveur du peuple et ne songent qu'à enrichir un empire sans s'inquiéter du sort de l'individu; et, pour preuve, les théories économiques ont fortement enrichi l'Angleterre sans enrichir les Anglais; aussi trouve-t-on dans la seule ville de Londres CENT QUINZE MILLE misérables, prostituées, vo-

leurs, mendiants et gens sans aveu (selon le tableau de Londres); dans l'Écosse, il règne une misère épouvantable parmi les ouvriers : voilà pourtant le résultat des systèmes modernes qui prétendent adoucir les malheurs des peuples.

Au reste, toute théorie philosophique tombe, comme l'a pressenti Stewart, par le vice de l'excessive population. Les civilisés multiplient beaucoup trop, produisent très peu et font une déperdition effrayante de subsistances, d'hommes, de temps, de peine, etc... Je n'ai trouvé que MM. le comte de Rumfort et Cadet de Vaux qui aient entrevu le vice des sociétés civilisées. Elles doivent faire dégrader le peuple à la plus affreuse misère hors des contrées neuves et dépourvues de bras comme les États-Unis; et la source de cette indigence populaire, c'est la pullulation immodérée. Cependant l'humanité pourra encore multiplier sans bornes pendant l'espace d'environ quatre-vingts ans pour porter le globe au complet de trois milliards d'habitants. Mais, parvenue à ce nombre, la population se fixera dans l'harmonie. A quoi serviraient les fourmilières de populace quand la guerre n'existera plus? Elles seront tellement inutiles que la France, pour sa part, dégorgera environ cinq millions d'habitants qui se verseront sur l'Espagne, l'Ukraine, etc...

Résumons le problème que je viens de me poser : c'est de prouver que trois milliards d'habitants organisés en ordre d'harmonie donneront ce même produit que neuf à dix milliards organisés en ordre civilisé. Encore ce monstrueux accroissement de richesse ne serait-il qu'une illusion, si l'harmonie n'extirpait pas divers germes de discorde, tels que

la guerre et autres, qui neutralisent les efforts et absorbent les produits de l'industrie, quelque énormes qu'ils puissent être.

Observons bien que je n'établis pas la perspective du bonheur de l'harmonie sur cet énorme accroissement de richesse, car un Lucullus peut être fort malheureux si ses passions dominantes ne sont pas satisfaites. L'opulence de l'harmonie ne sera qu'un agent de bonheur, qu'un moyen de développer et satisfaire sans obstacle une énorme quantité de passions brillantes qui sont inconnues aux civilisés et qui se développent dans l'harmonie. Car en quoi consiste le bonheur, sinon à ressentir et assouvir une immense quantité de passions non malfaisantes? Tel sera le sort des humains lorsqu'ils seront délivrés de l'état civilisé, barbare et sauvage; leurs passions seront si innombrables, si bouillantes, si variées, que l'homme opulent passera sa vie dans une sorte de frénésie permanente et ne trouvera qu'une heure dans ces journées qui sont aujourd'hui de vingt-quatre heures.

Vous jugerez par cet aperçu, citoyen grand juge, que l'annonce de la découverte sera un germe de concorde, un baume versé sur les plaies du genre humain. La certitude d'une si brillante métamorphose glacera les ambitieux, jettera les brouillons dans l'apathie; elle inspirera un profond dédain pour le fracas, les tourmentes, les perfidies et les injustices de la civilisation; le seul sentiment général qu'elle excitera sera celui de la charité. Chacun sentira qu'il faut se concerter pour adoucir le sort des misérables jusqu'à l'organisation de l'harmonie qui les mettra à l'abri du besoin. Cette charité sera

d'autant plus spontanée que la hiérarchie sphérique devra rembourser, dès qu'elle sera constituée, toutes les aumônes qui auront été votées sur l'espoir de sa fondation prochaine.

Il est nécessaire, citoyen grand juge, de vous prévenir d'un incident comique qui résultera de la théorie du mouvement social. Elle va porter un coup mortel aux deux philosophies politique et morale, et, de plus, une blessure incurable à la métaphysique. Ces trois sciences ont engendré et entretenu la pauvreté, la perfidie et l'ignorance des destins. C'est l'antipode de leur tâche; elles ont dû s'attendre à la catastrophe; aussi la prévoient-elles, depuis Socrate qui espère que la lumière descendra, jusqu'à Voltaire qui s'écrie :

Mais quelle épaisse nuit voile encor la nature!

Cette lumière, sollicitée depuis Socrate jusqu'à Voltaire, doit être un coup de foudre pour ceux mêmes qui l'ont désirée; car, en la demandant, ils avouent leur ignorance. La disgrâce de ces trois sciences sera un bien petit malheur. On ne peut pas, disent les militaires, *faire l'omelette sans casser des œufs;* ainsi, dans le choc de la vérité contre le sophisme, il faudra bien que quelque science reste sur le carreau. L'humanité perdra beaucoup de livres, mais elle gagnera le bonheur, l'opulence et la paix pour l'espace d'environ soixante mille ans; voilà de quoi se consoler.

La religion ne peut pas être offensée dans ce débat. Elle ne nous a point leurrés, elle ne nous a point promis le bonheur en civilisation; au contraire,

elle a enseigné la bonne vérité en disant que les lumières des philosophes ne sont que des ténèbres. Aussi l'ode sacrée dénonce-t-elle à Dieu l'ignorance de la philosophie en disant :

> Montrez-vous à tout l'univers;
> Daignez dissiper les ténèbres
> Dont nos faibles yeux sont couverts.

On peut s'étonner que j'aie tardé quatre ans à publier ma découverte. Voici l'historique de ce délai. A l'époque de l'invention, j'étais commis marchand à Marseille. Je quittai pour aller à Paris m'instruire sur les sciences fixes et les appliquer toutes au calcul de l'attraction passionnée. J'étudiais avec ardeur, et, en trois ou quatre ans, j'aurais appliqué toutes les sciences; mais, au bout de huit à neuf mois, des revers de fortune vinrent me traverser; il fallut interrompre mes études et rentrer dans mon travail de commis marchand, à Lyon, où je trouvai de l'emploi. Désespéré de ce contre-temps, je voulus garder mon invention jusqu'à ce que le retour de la fortune me permît de reprendre mes études. J'avais l'amour-propre de ne laisser aux savants aucune portion de la gloire. Mais j'ai essuyé depuis tant de disgrâces et d'affaiblissement physique, que je renonce aux projets d'étude; et je ne jalouserai plus aux physiciens et naturalistes l'honneur des accessoires, l'honneur de broder sur le fond de ma théorie par les analogies démonstratives dont je donnerai la clef pour chaque science. Par ce délai, le calcul aura subi l'épreuve d'Horace : *Nonum prematur in annum*. C'était bien inutile, car l'attraction passionnée est fixe comme la physique; s'il y a sept couleurs dans

le rayon, il y a sept passions primitives dans l'âme. S'il y a quatre courbes dans le cône, il y a quatre groupes d'attraction passionnée dont les propriétés sont les mêmes que celles des sections coniques. Rien ne peut varier dans ma théorie.

Pour me former, au moyen de cette invention, un abri contre l'indigence qui me poursuit, j'ai imaginé de demander une souscription, et il ne faut qu'une faveur du gouvernement pour me la procurer : qu'il me permette seulement d'ébruiter l'invention dans les journaux de Paris. Les journalistes hésitent à cette idée de réunir les trois sociétés civilisée, barbare et sauvage, et de les fondre en un seul ordre inconnu. Ignorant quel sera ce bel ordre qui succédera au chaos, ils craignent le désaveu du gouvernement. Leurs doutes sont fort excusables. Pour les rassurer, il faudrait leur livrer la théorie. Quand ils verraient qu'un des mille résultats brillants sera d'élever le premier consul au trône du globe, ils seraient plus ardents que moi à tympaniser l'invention.

D'après mon intention de ne point communiquer le fond du calcul, le gouvernement sera rassuré d'avance sur tout ce que je pourrais en divulguer. En livrant les solutions de problèmes, je trahirais le vœu de la France et le mien. Je fournirais à tout prince étranger le moyen d'atteindre à la gloire de fondateur de l'harmonie, gloire qui revient de droit au premier consul, ainsi que les avantages immenses qui y seront attachés et qui seront transmis à perpétuité aux descendants les plus proches du fondateur.

J'ose donc solliciter le gouvernement d'autoriser

les journaux de Paris à insérer les articles que je leur adresserai sur l'harmonie, sauf à eux à revoir et corriger mes écrits, mots, phrases, etc..., dans le cas où je n'aurais pas rencontré les intentions de la censure, sur quoi ces messieurs me transmettront des instructions pour me servir de règle. Sans votre autorisation, citoyen grand-juge, ma souscription sera manquée, les journaux ne voudront point s'entremettre dans cette nouveauté; et j'ose espérer la protection du gouvernement, puisqu'il aura la certitude que je ne livrerai point les solutions et que les curieux se rompraient la tête à vouloir pénétrer ce que je laisse en suspens. Si l'on ne tient pas le fil du dédale, on se fatiguera vainement. Dailleurs, il n'y a pas sur le globe deux personnes qui aient le tact pour des problèmes d'attraction passionnée; ils sont trop désolants par leur immensité et leur effrayante simplicité.

En vous faisant entrevoir le bien de l'humanité entière, la paix perpétuelle, la cessation prochaine des misères du peuple et des crimes sociaux, l'exaltation du premier consul à la suprématie, je suis assuré, citoyen grand-juge, d'exciter, non pas vos doutes, mais vos vœux pour la véracité du calcul annoncé. S'il avait été révélé plus tôt et si le premier consul connaissait dès à présent les lois du mouvement social, il pourrait jouer complétement l'Angleterre dans un traité de paix calculé sur la révolution prochaine, et cette humiliation d'un cabinet agitateur serait une brillante facétie pour la clôture de la civilisation.

Parmi les bienfaits sociaux dont je vous ai offert la perspective, je ne dois pas oublier d'annoncer que,

deux ans après l'établissement de l'harmonie, on verra cesser toutes les maladies accidentelles, peste, épidémies vénérienne, variolique, fièvre jaune, etc... Dès que la hiérarchie sphérique sera constituée, elle établira quarantaine universelle sur les maladies syphilitiques; en même temps, le Primat du globe lèvera environ vingt millions de pionniers pour assainir promptement les régions méphitiques. Ainsi l'extinction des maladies accidentelles s'opérera dans l'espace de deux à trois ans.

Toute découverte brillante expose aux traits de l'envie. Si l'on put faire excommunier Colomb, Galilée et autres grands hommes, pour avoir vu plus clair que leur siècle, on pourrait essayer aussi de me noircir. Mais nous ne sommes pas aux siècles de superstition; le vainqueur du destin ne craint rien sous le règne du vainqueur de la fortune.

Je me résume, citoyen grand-juge, à deux sollicitations sur lesquelles j'ose vous demander réponse :

1° L'autorisation de faire insérer des articles détachés dans les journaux de Paris, en leur laissant la latitude de corriger à volonté, selon les intentions de la censure, que je saurai bien pressentir;

2° La communication de ma lettre ou d'une copie au premier consul. Je ne saurais comment lui en faire tenir une en main propre; j'espère sur votre complaisance pour cet envoi. Il ne peut manquer d'être ému à l'idée de tirer le genre humain du chaos social, d'extirper à jamais de la terre entière l'indigence et les crimes, et de devenir sur la terre le bras de Dieu qui conduira le genre humain à sa destinée. Il ne se méfiera point de l'homme qui lui montre une telle carrière.

Les extrêmes se touchent; si je suis inconnu et misérable, je m'attends à exciter la confiance du premier des hommes par l'excès même de mon obscurité.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

Signé : FOURRIER.

Par adresse chez M[me] Guyonnet, marchande, rue Saint-Côme, à Lyon.

Observations sur la lettre de Fourier et sur le préambule qui l'accompagne.

Ma première impression, comme disciple et biographe de Fourier, a été un sentiment de satisfaction et de reconnaissance pour la mise au jour de ce document historique. Ce n'est pas, certes, à l'intention de donner une idée avantageuse du génie de Fourier et de la valeur de sa doctrine, qu'a été publiée sa lettre de l'an XII au grand juge. Néanmoins, il faut savoir gré à l'auteur de cette publication d'avoir exhumé une pièce intéressante et curieuse à plusieurs égards, soit comme première tentative de l'auteur de la théorie sociétaire pour attirer sur celle-ci l'attention des maîtres du pouvoir, soit comme indice approximatif du point où il en était arrivé déjà de l'élaboration de cette théorie, cinq années avant la publication du volume-prospectus de 1808, la *Théorie des quatre mouvements.*

Assurément le programme que Fourier jetait ainsi à la tête du grand-juge n'était guère propre à faire sur son esprit une impression favorable. Il est à présumer que le légiste Regnier, grand dignitaire

désigné de l'Empire, alors en voie de formation, quand même il aurait reçu la missive qui lui était adressée, n'en eût pas tenu compte. Il est peu probable qu'il se fût arrêté à l'examen de ce qu'il pouvait se rencontrer de vrai et de sérieux dans ces vues tout à la fois si étranges et si grandioses que venait lui exposer un homme parfaitement inconnu, ni surtout qu'il se fût hasardé à en entretenir le premier consul. Au surplus, tout embarras à cet égard lui fut évité ; la main de la police intercepta la lettre de Fourier, et les annotations qu'elle y joignit peuvent donner une idée du régime de la presse au glorieux temps du consulat :

« *Faire défendre* aux journaux d'insérer aucun article politique de *cet individu.* »

Et encore : « Cy-joint un autre brevet de folie que ce Fourrier a adressé au grand juge (1). »

Voilà comment un bureaucrate, un employé subalterne de la police traitait l'homme qui, dans son article sur le *Triumvirat*, venait de faire preuve d'une perspicacité merveilleuse dans le jugement porté sur la situation politique de l'Europe ; qui avait prédit de point en point les gros événements que les dix années suivantes réalisèrent à la lettre en conformité de ses prévisions (2) !

Un simple commis marchand, du fond de son

(1) La *Revue de France* a publié « un autre *genre* de folie, » mais le mot du manuscrit est BREVET : ce qui produit un effet assez comique : Fourier adressant au grand juge un brevet de folie ! L'auteur de la note voulait dire sans doute que la lettre de Fourier était un nouveau brevet de folie qu'il se donnait à lui-même.

(2) L'article *Triumvirat continental* est reproduit dans la *Vie de Fourier*, page 53 de la 5ᵉ édition.

magasin, à Lyon, annonce, en 1803, l'écrasement prochain de la Prusse, qu'opéra, en effet, la campagne de 1806-1807; puis l'abaissement, la vassalité de l'Autriche accomplis en 1809; enfin, le duel du dénouement entre la France et la Russie. Loin de partager la confiance aveugle de ses compatriotes, il ajoutait :

« Je n'ignore pas combien les esprits sont prévenus en faveur de la France et combien ses triomphes récents lui inspirent de sécurité. Mais ceux qui voient un peu loin ne se laisseront pas éblouir par cet éclat. Je pourrai démontrer dans d'autres articles que si le triumvirat se formait dans la conjoncture actuelle, la France serait perdue (1). »

Est-ce qu'une si étonnante sûreté de vues touchant l'avenir européen n'aurait pas fait honneur aux plus fortes têtes de la diplomatie, aux Talleyrand et aux Metternich?

Cependant Fourier traite cela de *bagatelle* : bagatelle sans doute auprès de la découverte des lois de l'association et de l'enfantement de la théorie de l'unité universelle. « Ces débats de civilisation, ajoute-t-il, sont dès ce moment des amusettes à oublier. »

(1) L'opinion de Fourier sur la redoutable puissance de la Russie se trouve exprimée de nouveau, en 1808, dans la *Théorie des quatre mouvements*. A propos des périls qui menacent sans cesse notre imprévoyante civilisation : « De nos jours, — disait Fourier dans cet ouvrage, — elle (la civilisation) a été à deux doigts de sa ruine : la guerre de la révolution pouvait amener l'envahissement et le démembrement de la France, après quoi la Russie (qui a des moyens inconnus de tout le monde et d'elle-même) aurait pu écraser l'Autriche et la civilisation. » (*Théorie des quatre mouvements*, édition de 1808, p. 391.)

Oui, mais à la condition d'entrer d'ores et déjà dans les voies sociales nouvelles que Fourier, par un coup de génie, venait de découvrir; ces voies qu'à travers tant d'obstacles il cherchait les moyens de faire connaître à ses contemporains, surtout au plus puissant d'entre eux. Car, en s'adressant à un des hauts fonctionnaires du gouvernement, c'était le premier consul que visait le novateur. A l'ambition de Bonaparte l'inventeur de l'ordre sociétaire présente l'appât qu'il juge le plus propre à lui faire accueillir la découverte et à l'y intéresser : ce n'est pas moins que le sceptre héréditaire du globe à gagner sans coup férir (1).

Que serait-il advenu si, séduit par la splendeur des perspectives qu'ouvrait devant lui l'utopie du

(1) « Quel malheur, m'écrit un de nos plus zélés condisciples phalanstériens, qu'on n'ait point laissé arriver jusqu'au premier consul la lettre de Fourier ! Qui sait si le génie de Napoléon n'eût pas compris d'emblée la découverte d'où dépendait le bonheur de l'humanité, bonheur dont il n'aurait tenu qu'à lui d'être l'artisan béni et immortel, en faisant passer cette découverte à l'état de fait social. »

La lettre de Fourier lui eût-elle été communiquée, il est peu probable que Bonaparte eût saisi et apprécié la valeur du merveilleux instrument de transformation sociale et d'action sur le monde qui lui était offert. Il était alors tout entier aux préparatifs de son projet de descente en Angleterre ; son idée fixe était la construction et le rassemblement, sur quelques points de nos côtes de la Manche, des douze ou quinze cents bateaux plats à l'aide desquels il se flattait de jeter son invincible armée sur le sol britannique. Il ne prit pas même garde à une autre découverte qui entrait d'une façon toute directe dans ses vues du moment. Mal informé et mal conseillé, le premier consul rejeta le bateau à vapeur que venait lui proposer Fulton, et qui eût servi tout au moins à remorquer les divisions de sa flottile et à lui faire franchir en quelques heures le détroit, sans laisser aux escadres anglaises le temps d'arriver mettre obstacle à la traversée et au débarquement.

phalanstère, instrument mis à son service pour accomplir l'unification administrative de la planète; si, dis-je, Bonaparte avait pris à cœur d'en faire une réalité, alors qu'il pouvait tout pour le bien et trop, malheureusement, pour le mal ?...

Les destins de l'Europe et du monde seraient aujourd'hui bien différents de ce qu'ils sont ! A coup sûr, rien d'aussi funeste ne pouvait arriver pour la France et pour Napoléon lui-même que les désastreux résultats de son despotisme et de sa fureur de guerre et de conquête : cause immédiate de tant de maux, cause éloignée, et par contre coup, de nos récents malheurs.

Nous sommes encore, hélas ! (et Dieu seul sait pour combien de temps) à « ces débats de civilisation, » stériles et ruineux, que Fourier traitait de bagatelles, en comparaison du grand but d'activité féconde et salutaire qu'il proposait à ses contemporains dès les premières années du siècle !

Aujourd'hui, comme à l'époque de 1807, le triumvirat continental existe de fait; mais les rôles y sont intervertis entre la France et la Prusse. Il se compose maintenant de la Prusse agrandie et transformée en Empire allemand; de l'Autriche, plus faible encore relativement qu'elle ne l'était en 1808; enfin de la Russie... A quand, entre celle-ci et l'Allemagne, entre le Slave et le Germain, le grand combat pour la domination ?... Malgré les alliances de famille entre les deux cours et leur bon accord apparent, une seule chose peut-être ajourne la lutte : c'est la crainte de la Révolution, le besoin commun des deux grands Etats de se tenir unis et ligués contre elle.

Pour ce qui est de notre France amoindrie et dé-

chue, elle pèse, pour le moment, d'autant moins dans la balance des destinées de l'Europe, qu'elle est intérieurement en proie à dés dissensions que chaque jour aigrit de plus en plus, loin de les calmer. Elle se trouve divisée en deux grands partis à peu près égaux, sinon numériquement, du moins quant aux moyens d'influence et par suite, à la force réelle : le parti républicain et le parti monarchique ; ce qui rend impossible d'y établir un gouvernement défini et stable. L'impossibilité est d'autant plus grande que le parti monarchique se subdivise lui-même en trois groupes ayant chacun son prétendant et incapables de s'accorder entre eux, sinon pour faire échec à la République, qu'ils détestent également tous les trois.

La situation se complique partout de la question religieuse et de la question sociale.

L'empire allemand a querelle aujourd'hui avec la papauté, tout comme Napoléon, parvenu au faîte de sa puissance en 1809. Partout le débat politique est doublé du débat religieux qui l'envenime et le rend insoluble.

Enfin, au-dessous ou au-dessus de toutes les éventualités politiques, voici de nos jours les revendications des travailleurs salariés, manifestées dans chaque pays avec d'autant plus d'intensité que l'industrie y a pris plus de développement. C'est ici la question que Fourier posait dès 1803, alors qu'elle n'était pas même soupçonnée, et qu'il formulait ainsi qu'il suit dans sa lettre au grand juge :

« La pauvreté est la principale cause des désordres sociaux... Si le peuple manque du nécessaire, il prend en aversion les supérieurs et les lois de la

société. De là les troubles, les crimes et les gibets : les gibets, triste appui de l'Etat civilisé...

« Il n'y a donc dans la science sociale qu'un problème à résoudre : celui d'élever chacune des classes de la civilisation au sort de la classe supérieure. Dès que le peuple jouira constamment de l'aisance et d'un minimum décent, toutes les sources de désordre seront taries ou réduites à bien peu de chose. »

Serait-ce par hasard sur ce passage que se fonderait le rédacteur de la *Revue de France* pour accuser l'insanité d'esprit de Fourier et pour présumer que le grand juge, s'il avait eu connaissance de la lettre qui lui était adressée, en eût reçu l'impression qu'elle émanait d'un fou, car c'est là ce que donne à entendre M. Félix Rocquain, et c'est aussi l'impression qu'il espère bien que, ses réflexions aidant, elle laissera dans l'esprit des lecteurs de la *Revue*.

Il y aurait à redire sur la plupart des jugements de cet écrivain touchant la personnalité de Fourier. D'après lui, l'auteur de la *Théorie sociétaire* aurait cru « qu'il était l'homme du destin et que de toutes parts les événements préparaient sa venue et sa doctrine. » Rien de plus contraire à la pensée et au sentiment de Fourier qu'une telle infatuation fataliste. Sans doute il avait le juste orgueil de son œuvre ; il était persuadé d'avoir découvert les destinées vraies de l'humanité, mais uniquement parce qu'il avait, sans prévention d'aucun genre, en faisant abstraction de tous nos préjugés et de tout ce qu'il y a de conventionnel et d'arbitraire dans nos lois et nos coutumes ; parce qu'il avait, dis-je, étudié l'*attraction passionnelle*, qui est l'indice révélateur de ces destinées.

« J'ai fait, dit-il, ce que mille autres pouvaient faire avant moi; mais j'ai marché au but seul, sans moyens acquis et sans chemins frayés... Avant moi, l'humanité a perdu plusieurs mille ans à lutter follement contre la nature; moi, le premier, j'ai fléchi devant elle en étudiant l'attraction, organe de ses décrets : elle a daigné sourire au seul mortel qui l'eût encensée, elle m'a livré tous ses trésors. » (*Théorie des quatre mouvements*, édit. de 1808, p. 268.)

Qu'on voie, si l'on veut, dans cet enthousiasme, une part d'illusion; toujours est-il que Fourier n'en était pas à s'imaginer superstitieusement que la marche des choses, résultat des lois immuables de l'univers, pût se modifier en faveur d'un homme ni d'une doctrine quelconque, si précieuse que fût celle-ci et quelque virtualité qu'elle possédât pour influer heureusement, par ses applications, sur la destinée d'un monde. Il laissait à d'autres la sotte prétention de se croire, par destination spéciale, des hommes providentiels.

De même aussi, lorsque M. Rocquain parle de l'ascendant de Fourier sur ses disciples, et qu'il attribue cet ascendant à l'orgueil immense du maître, il se trompe entièrement sur le fait lui-même. Jamais Fourier n'exerça ni ne chercha à exercer sur les adeptes de sa doctrine aucune influence personnelle. Il était, à cet égard, d'une indifférence extrême.

Fourier avait bien dit quelque part que, pour la fondation de l'ordre sociétaire, il fallait trois personnages : 1° l'inventeur; 2° l'orateur ou propagateur; 3° le metteur en œuvre.

La première tâche, toute individuelle, il avait

conscience de l'avoir remplie. La seconde tâche, à laquelle il se reconnaissait lui-même peu d'aptitude, tâche essentiellement multiple, exigeant le concours de plusieurs hommes doués d'un certain talent comme écrivains ou comme orateurs, il ne s'en préoccupait que médiocrement. Il ne s'attachait, lui, qu'à la recherche de son *candidat*, c'est-à-dire d'un personnage riche et puissant qui voulût faire l'essai de sa théorie sur un domaine de quelques centaine d'hectares (1).

(1) Pour donner une idée de ce que Fourier entendait par un *candidat*, je transcris le passage suivant d'une lettre qu'il adressait de Talissieu, le 21 août 1816, à Just Muiron, son premier disciple, qui venait d'entrer pour la première fois en relation avec lui :

« L'impatience que vous témoignez sur la fondation d'un canton d'harmonie est prématurée. Les moyens auxquels vous vous arrêtez sont insuffisants. Il faudra d'abord qu'un traité régulier, un corps de doctrine ait donné les notions nécessaires. Ensuite il faudra un chef qu'on ne pourra trouver que parmi trois classes d'hommes :

« 1° Les souverains vivement intéressés comme l'empereur de Russie, le prince des Pays-Bas, le Congrès des Etats-Unis d'Amérique, ceux des colonies espagnoles, si elles parviennent à maintenir leur indépendance ;

« 2° Les princes dépossédés et inclinant à croire que tout n'est pas pour le mieux en ce monde ;

« 3° Les particuliers riches et enclins aux idées libérales. J'établis la condition de *grande fortune* parce qu'il faut que le chef de l'entreprise présente une garantie domaniale pour les avances qui seraient faites.

« Un rassemblement de colons tous dépourvus de fortune serait inconvenant, faute d'inégalité.

« Quand on aura trouvé un chef, il devra faire appel à toutes les personnes disposées à faire par testament des legs de charité ; tels ont été le comte de Mérode à Bruxelles, le comte Marescalchi à Milan, M. Pourtalès à Neuchâtel.

« .... Je tâcherai de publier ailleurs qu'en France, où il règne deux obstacles : le premier est une politique ombrageuse qui voit des ennemis dans ceux dont le génie pour-

Dans ce but et dans cet espoir, Fourier s'adressa successivement à tous les gouvernements qui se succédèrent en France et à leurs ministres, ainsi qu'aux hommes influents de toutes les nuances d'opinion indistinctement. Après qu'il eut publié, en 1822, le *Traité de l'Association domestique agricole*, et en 1823 le *Sommaire* de ce Traité, l'auteur en faisait remettre des exemplaires, accompagnés de lettres étendues, appropriées aux dispositions de chacun de ceux qu'il voulait gagner à sa cause. C'était aussi bien M. de Villèle que les chefs de l'opposition.

Il écrivait de Paris à son disciple J. Muiron, sous la date du 28 janvier 1823 :

« Ce n'est qu'aujourd'hui que je fais la lettre à M. de Villèle pour lui représenter que cette nouveauté est affaire d'Etat et non affaire purement scientifique ; qu'elle mériterait protection indirecte du ministre des finances bien mieux que l'ouvrage de Dutems, et que l'affaire la plus importante en finance et en agriculture devrait être annoncée à l'époque où les députés sont rassemblés.

« Si cela ne sert à rien, cela ne nuira pas. »

Il écrivait quelques jours plus tard :

« Je suis toujours dans l'intention d'envoyer l'ou-

rait servir l'Etat et le dégager des embarras de toute espèce où il est plongé ; le second obstacle est le zoïlisme ou esprit de détraction, caractère dominant des Français : ils sont animés d'une sorte de rage contre celui d'entre eux qui fait quelque découverte. La manie du bel esprit et des jeux de mots étant devenue générale chez eux et offrant à chacun des moyens faciles de briller sans connaissances réelles, chacun croit devenir homme d'importance par un article de gazette où il déchire un inventeur : mais il n'y a rien à objecter contre une passion dominante. »

vrage à quatre libéraux : Benjamin Constant, Voyer d'Argenson, Girardin et Bignon, mais avec une circulaire très énergique sur la mauvaise situation du parti libéral et sur la voie de salut qui lui est ouverte. »

Déjà, le 9 janvier 1823, il avait écrit à Muiron :

« ..... J'ai remis trois exemplaires pour une demande en concours à la Société géographique : un au président et deux aux donateurs de prix : M. le baron Delessert et M. le comte Grégoire Orloff. Comme ils ont remis 600 et 500 francs pour des prix dont le sujet est indéterminé, ils ont droit d'initiative sur le choix du sujet. Je leur ai proposé le plus important pour les voyageurs et les géographes, l'art de policer et fixer subitement à la culture les nations sauvages.

« Je proposerai à la Société de morale chrétienne un sujet qui touche à ses trois attributions principales.

« Je vais envoyer divers articles à quelques journaux qui demandent à cor et à cri ma théorie sans s'en apercevoir. Le *Drapeau blanc* a fait, cette semaine, jusqu'à quatre articles où il l'invoque surtout dans ses déclamations contre les *infamies de la Bourse* dont il dit : « Un jour viendra bientôt où il « sera permis de dévoiler ces turpitudes commer- « ciales. » Eh! qu'il prenne donc la peine de lire les tableaux (t. I, 168; et II, 419), il verra que c'est moi seul qui peux faire luire ce jour. »

Il faut s'arrêter dans ces citations de la correspondance de Fourier, qui prouve la multiplicité pro-

digieuse de ses démarches pour obtenir l'examen et l'essai de sa théorie.

Cet examen, pour l'immense majorité des esprits, est encore à faire. On peut, sans crainte d'erreur, avancer que chez nous les hommes d'État, les chefs de parti, les écrivains en renom pourraient presque tous répéter ce que m'écrivait, il y a une couple d'années, un des maîtres de la critique, qui est en même temps le plus vaillant champion actuel de la libre-pensée contre le cléricalisme : « Je l'avoue à ma honte, je n'ai rien lu de Fourier. »

M. F. Rocquain, il est vrai, renvoie à des appréciations qui ont été faites de la théorie sociétaire par trois ou quatre écrivains d'une certaine notoriété ; ce qui prouve qu'elle n'a pas été pour tous comme non avenue et qu'elle a éveillé l'attention de quelques-uns tout au moins. Ces appréciations concluent généralement à l'impossibilité d'une réalisation. Ce n'est pas ici le lieu de les discuter ; cela me conduirait beaucoup trop loin ; c'est à peine si un volume suffirait à la tâche. Au sujet des critiques de Fourier, on peut d'une façon générale établir ceci :

En tant que ces critiques ne viennent point, au nom de quelque préjugé, mettre de leur autorité propre un véto à l'essai de sa théorie ou réclamer de l'autorité publique ce véto, ils sont pour elle inoffensifs. Quant à ceux qui prennent prétexte soit de telle ou telle particularité de cette théorie, soit de telle ou telle prévision de son auteur, pour se prononcer contre l'épreuve que celui-ci demandai[t] et que ses disciples continuent à demander, ils res[se]m-

blent à ces savants de l'Institut qui repoussaient, par des objections de diverse nature et par des allégations d'impossibilité, l'expérimentation du bateau à vapeur proposé par Fulton.

Essayons ! Qu'est-ce qu'il en coûterait d'essayer l'organisation sociétaire sur le territoire d'une petite commune rurale ? Que seraient, au pis-aller, les pertes en cas d'échec, au prix des incalculables malheurs et dommages de toute sorte causés tant par nos révolutions que par nos guerres internationales et civiles ? — sans compter le courant ordinaire de crimes, lésions et conflits entre particuliers ?

Or, si l'épreuve démontrait pratiquement la réalité de l'*attraction industrielle*, la possibilité d'entraîner passionnément au travail productif toutes les classes et tous les âges, qui ne comprend que, du coup, l'on tiendrait la solution de tous les problèmes sociaux ? que ce serait la fin de tous les genres de contrainte, violence, tyrannie et fraude, devenues désormais sans objet ?

Mais c'était un fou qui nous offrait de tels mirages comme déduction de ses études sur la nature humaine ? N'annonçait-il pas aussi, comme le rappelle M. Rocquain, qu'il y aurait un jour sur le globe, intégralement cultivé, avec son effectif complet d'habitants, soit trois ou quatre milliards ; qu'il y aurait habituellement trente-sept millions de poëtes égaux à Homère, trente-sept millions de géomètres de la force de Newton ?...

Comment Fourier arrivait-il à cette évaluation ? Je l'ignore. Mais c'était chez lui le résultat d'un calcul ; il n'avançait rien qui n'eût, dans sa con-

ception générale, une raison d'être, un fondement plus ou moins plausible.

Trente-sept millions d'Homères et de Newtons, c'est là une énormité, sans doute.

Cherchons pourtant s'il n'y aurait pas, dans cette hyperbole de Fourier, autre chose qu'une pure extravagance.

L'état social qu'il conçoit suppose qu'aucun talent naturel, qu'aucune aptitude ne resteront sans recevoir tous les développements dont ils sont susceptibles.

Or si, dans la population d'un petit coin de l'Europe, telle que la Grèce, où les trois quarts des habitants étaient dans l'esclavage et, par conséquent, exclus de toute éducation libérale; où, sur l'autre quart, composé de personnes libres, il y en avait bien encore la moitié qui, faute d'aisance, faute d'occasions et de moyens de s'instruire, restait inculte d'esprit, il se produisit cependant, à commencer par Homère, le plus grand de tous, un essaim brillant de poëtes, de philosophes et d'artistes de tout genre, il y a bien quelque chance pour que, sur une population vingt mille fois plus nombreuse, où l'on rechercherait avec soin, dès la première enfance, les aptitudes de chacun afin d'en favoriser l'éclosion et le développement, l'on vît surgir un beaucoup plus grand nombre de ces individualités éminentes qui sont la gloire de l'espèce humaine.

Si la remarque est fondée pour le génie poétique lui-même, combien plus encore pour l'esprit mathématique et scientifique, qui dépend beaucoup plus que le premier des acquisitions déjà faites. Le savant doit et emprunte infiniment plus aux travaux de

ses précécesseurs que ne le fait le poëte, chez qui domine l'inspiration individuelle.

Au surplus, que Fourier se trompe ou non sur la proportion de grands poëtes et de savants du premier ordre que produira la population complète du globe, lorsqu'il ne s'y rencontrera plus personne qui ne soit mis à même de développer intégralement toutes ses facultés naturelles, cela ne tire à conséquence ni contre la valeur de sa théorie, ni surtout contre l'état mental de l'auteur d'une telle supposition.

Ces génies, au surplus, qu'elle divinise après leur mort, comment la civilisation les a-t-elle toujours traités ?

La tradition raconte qu'Homère s'en allait mendiant son pain parmi les peuplades de la Grèce, en récitant ou chantant ses poëmes. De nos jours, nous avons vu Lamartine réduit à tendre la main, une main qui avait été, il est vrai, aveuglément prodigue. Hugo, comme Dante, a passé une grande partie de sa vie dans l'exil. Et si nous regardons un peu en arrière dans notre histoire, voici que, chez nous, la civilisation, en révolte contre elle-même, dans un accès de fureur contre les abus, les iniquités et les hontes de son passé, voici que la civilisation, dis-je, — pour se régénérer, prétendait-elle, — coupe les têtes d'André Chénier et de Lavoisier !

Ah ! si en regard de la splendide utopie de Fourier je mettais le tableau des tristes réalités de notre état social ; si je dressais notre bilan judiciaire, moral et surtout politique depuis ces deux tiers de siècle, on serait bien forcé de convenir que le novateur avait cent fois raison en signalant les *duperies*

de la politique, ou bien encore lorsqu'il disait des guides et des chefs de nos sociétés civilisées : « Ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles... »

« On peut les comparer au mauvais cavalier de qui les rieurs disent : *Ce n'est pas lui qui mène son cheval, c'est son cheval qui le mène.* Tels sont nos génies politiques ; ce n'est pas eux qui mènent le mouvement civilisé, c'est lui qui les mène ; eux à qui il eût été si facile de nous diriger vers les routes du progrès réel, s'ils eussent voulu *sortir de l'ornière*, sortir des préjugés de morcellement agricole et d'anarchie commerciale ou concurrence individuelle de fourberie. » Le *Nouveau-Monde industriel et sociétaire*, éd. de 1829, p. 160.

Seront-ils mieux avisés que leurs devanciers, les hommes qui, de nos jours, soit par la possession du pouvoir, soit par celle de la fortune et de l'influence à un titre quelconque, pourraient se faire les initiateurs de ce progrès réel, exempt de tout risque de perturbation, en instituant l'*Essai local* de l'organisation sociétaire des travaux de culture, de ménage et de fabrique ?...

Cette condition prudente de l'*expérimentation en petit* des innovations sociales, que Fourier seul a signalée et rendue possible, si du moins on savait la comprendre et l'apprécier ce qu'elle vaut ! Il n'est pas jusqu'aux mesures législatives elles-mêmes, ou du moins à certaines de ces mesures, auxquelles elle ne fût applicable avec grand avantage. Ainsi, par exemple, la loi d'élection municipale, que l'Assemblée de nos représentants est en train de discuter, et dans laquelle chaque parti songe bien moins à faire prévaloir les principes d'équité et

bien public qu'à introduire des dispositions susceptibles de lui donner la haute main dans la commune, pourquoi ne déciderait-on pas que cette loi, telle qu'elle sortira des délibérations de l'Assemblée, sera d'abord mise à l'essai dans un ou deux départements tirés au sort? On ne l'appliquerait ensuite à la totalité de la France qu'après s'être mis à même d'en juger les résultats, d'en connaître, à la pratique, les inconvénients et les avantages (1).

Mais allez donc faire entendre cette raison de marche réservée et prudente à des législateurs effarés, qui croient que tout serait perdu s'ils laissaient un jour de plus le pays sous le régime électoral qu'avait édicté la *sagesse* de leurs prédécesseurs! Car, c'est toujours ainsi : le législateur civilisé est invariablement réputé et qualifié *sage*; mais la besogne qu'il a faite est constamment aussi trouvée détestable par le sage législateur qui lui succède, et quelquefois par celui-là même qui l'a faite, à une ou deux années d'intervalle. Notre loi municipale en a offert un tout récent exemple.

Mais que venons-nous proposer là? Les rêveries d'un fou avéré.

Fou soit. Voyons donc un peu l'œuvre des sages. Récapitulons à grands traits les aventures de notre pauvre France, sous la direction des grands hommes et des sages politiques qui ont présidé à ses destinées depuis quatre-vingts ans.

(1) On objectera le principe de l'unité de régime légal pour tous les citoyens d'un même pays. Comme si l'on ne dérogeait pas fréquemment, et de bien des façons, à ce principe, notamment par le maintien de l'état de siége dans la moitié de nos départements.

Voici d'abord les échafauds de la Révolution ; puis les batailles de l'Empire, saignées bien autrement larges ; la double invasion de 1814 et de 1815 ; — la Restauration, période réparatrice, si elle n'eût été obsédée de la nostalgie de l'ancien régime ; — l'ère essentiellement constitutionnelle de la branche cadette des Bourbons, interrompue par cette révolution sans motif de 1848, effet d'un entêtement ridicule, sottise des deux parts, — la révolution de l'*ennui*, comme l'avait par avance baptisée Lamartine, qui se montra si insuffisant à la diriger et qui contribua, pour sa part, à la jeter en proie au césarisme (*alea jacta est*), en lui faisant donner un chef par le suffrage universel, par le mode du plébiscite ; — le second Empire commençant par le 2 décembre et finissant par Sedan ; la France humiliée, épuisée, mutilée, ouverte à l'ennemi du dehors, déchirée au dedans par la haine de partis implacables...

Et c'est là cependant que la France a été amenée sous la direction d'hommes éminents à divers titres ! On se demande ce qu'il aurait pu arriver de pire à notre malheureux pays s'il avait eu à sa tête, pour conduire ses affaires, une suite ininterrompue d'insensés et d'idiots (1).

Étourdis de tant de catastrophes, effrayés surtout de l'idée de voir rentrer en scène le terrible peuple

(1) Pour constater le néant de la science politique, l'Assemblée nationale est allée chercher, pour lui remettre le gouvernement de la France, l'homme qui se déclarait lui-même le plus étranger à cette prétendue science, un brave, un loyal et glorieux soldat, mais rien qu'un soldat, moins célèbre encore par d'éclatantes victoires que par d'honorables défaites. « Et tant mieux, dit-on, il sera moins exposé à la tentation d'imiter le premier Bonaparte. »

de 1793 et de la Commune de 1871, comment nos législateurs garderaient-ils le sang-froid nécessaire à l'exercice de leurs hautes fonctions? Comment auraient-ils l'esprit ouvert aux plans de réforme et aux innovations qui pourraient être le salut de la patrie et de la société?

Essayez donc de tenir à ces gens-là le langage que Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, adressait à la France :

« Vous avez quitté la voie battue pour le sentier des principes. Eh bien! explorez-en les merveilles et les périls. A nous innovations, entreprises, découvertes! Où y a-t-il du nouveau? marchons-y. Mettons-nous à la tête de la grande levée du genre humain; ne nous laissons pas dépasser; que le nom français devance les autres dans cette croisade, comme il arriva jadis au tombeau du Christ! »

Au lieu de prendre un si généreux élan, la France, hélas! du moins la France officielle, se roidit plutôt, et se cabrerait, au besoin, pour ne pas avancer ou même pour reculer.

Voilà le plus clair résultat de l'expérience de ces trois quarts de siècle!

Ah! plutôt rester *utopiste* avec Fourier, que d'être collaborateur des politiciens qui brassent de pareilles besognes!

Observations de M. Fl. Boulanger sur la critique qui précède la lettre de Fourier dans la Revue de France.

« Il n'est aucun des lecteurs qui ne *connaisse de nom* le chef aujourd'hui *presque oublié*, etc. »

Il y a, dans les mots que je souligne, une contradiction. Elle exprime peut-être l'embarras de l'auteur de la critique pour dire la vérité à l'opinion qu'il veut ménager.

« L'école de Fourier a eu ses disciples zélés, et, malgré le discrédit où elle est tombée devant l'opinion, elle conserve quelques adeptes dont la fidélité était assurément digne d'une meilleure cause. »

Les disciples qui restent fidèles à l'Ecole sociétaire estiment qu'il ne peut y avoir pour eux de cause plus digne à défendre, ni qui soit plus conforme aux généreuses aspirations vers le bien, vers le juste, l'utile et le beau à faire prévaloir dans les dispositions sociales.

Le critique prétend « que les ouvrages de Fourier sont rédigés dans une langue si imparfaite, qu'ils abondent en néologismes si bizarres, que la lecture en est souvent difficile, quelquefois impossible. » C'est là manquer de justice envers Fourier comme écrivain. Son style a de la netteté, de la concision, de la rondeur, parfois de la finesse et même de l'élévation. Si ses ouvrages sont difficiles à lire, c'est particulièrement pour ceux qui ne veulent point en approfondir le sens et les principes, et qui s'imaginent pouvoir les lire en courant, d'une

façon distraite, comme on ferait d'un roman. Quant aux néologismes de Fourier, ils répondent aux besoins de la nouvelle science sociale, et plusieurs sont acceptés déjà, même dans le langage ordinaire. Les Littré, les Bescherelle en ont classé bon nombre dans leurs dictionnaires. En résumé, l'auteur de la théorie sociétaire est un des hommes qui ont le plus enrichi la langue française de mots utiles qui lui manquaient.

« Extravagance, où se complaît l'imagination exaltée de l'auteur... Insanité, folie. »

Voilà de bien gros mots pour un homme d'esprit qui a peut-être une connaissance plus saine et plus complète qu'il ne semble vouloir le donner à penser de la théorie sociétaire, œuvre de ce prétendu fou, — et qui, d'ailleurs, a su faire d'une partie de cette théorie une analyse vraie et concise. Ces gros mots, dans le sens fâcheux qui s'y attache, ne peuvent recevoir ici une application juste et motivée; ne seraient-ils pas, de la part de l'écrivain de la *Revue de France*, une concession faite à l'opinion, qui est presque toujours inconsciente, ignorante et méchante? une offrande obligée à cette monstrueuse idole pour se la rendre favorable? une génuflexion devant cette puissance brutale du nombre et de la force, oppressive du droit, de la raison, de la justice? devant cette puissance stupide et cruelle qui élève des arcs de triomphe aux grands scélérats, aux massacreurs d'hommes; qui jonche de fleurs leur marche triomphale, en les exaltant d'autant plus qu'ils ont fait plus répandre de larmes et de sang; à cette puissance de l'opinion qui s'avilit devant les Néron, les Caligula, les Tibère, et met une couronne d'épines

sur la tête de Jésus ; qui, des grands bienfaiteurs de l'humanité, des révélateurs des lois divines de l'harmonie universelle, fait des victimes et des martyrs ; qui, enfin, dans son insanité, appelle ces victimes, ces martyrs des extravagants et des fous !...

Le critique de Fourier trouve encore une raison d'*insanité* dans le passage de la *Théorie des quatre mouvements*, où il est dit que, lorsque la période d'harmonie sera établie sur notre globe et sa population portée au complet, à 3 milliards, il pourra y avoir 37 millions d'individus capables d'égaler Homère, ou Newton, etc.

Quoique ce passage d'un livre qui n'était qu'un *prospectus*, passage qui, d'ailleurs, a été modifié scientifiquement dans le grand traité de l'*Unité universelle*, présente à l'esprit étonné des résultats tellement prodigieux qu'ils semblent d'abord impossibles ; néanmoins, les chiffres dont il est ici question semblent avoir été établis par Fourier sur des calculs qu'il serait trop long de reproduire ici. Mais le critique a-t-il réfléchi à la possibilité d'un immense développement des *caractères et des facultés*, dans l'espèce humaine, par une *éducation intégrale*, qui fait complétement défaut en civilisation, et dont l'absence laisse à l'état latent d'inertie ou de sommeil presque toutes les facultés des caractères de haut titre chez les 999/1000 des individus des différentes classes de la Société civilisée, à plus forte raison chez les nations barbares et sauvages ?

L'aristarque auquel je réponds se trouve un peu, qu'il me pardonne cette comparaison, dans la situation de cet excellent homme qui, vivant depuis sa naissance dans un état de gêne et de privation, se

trouble à l'annonce inattendue d'un riche héritage de famille, qui viendrait changer complétement sa situation. Il ne peut y croire, et cette annonce lui paraît comme une mystification de la part de ceux qui la lui font et, pour un peu, il s'en prendrait au légataire, son bienfaiteur, de l'avoir dérangé dans sa pauvreté.

Deux articles de Fourier, reproduits du JOURNAL DE LYON

Ceux pour qui rien n'est indifférent de ce qui émane d'un homme tel que Fourier, me sauront gré, je pense, de reproduire ici deux de ses articles contenus dans les numéros du *Journal de Lyon*, annexés à sa lettre au grand-juge. Le premier est à la date du 2 nivôse an XII :

VARIÉTÉS.

SUR LES EMPIRES QUI ONT DES VAPEURS COMME LES JOLIES FEMMES

Si des gens opulents sont en pleine santé, l'intérêt du médecin est de leur persuader qu'ils sont en danger et que leur état offre des symptômes alarmants. Le docteur trouve son compte à leur inspirer cette terreur. De là viennent tant de maladies amusantes, comme les vapeurs des femmes, vapeurs qui n'attaquent jamais celles qui n'ont pas de quoi payer la Faculté.

Les empires ont aussi leurs maladies imaginaires et leurs médecins, qui sont les diplomates. Ces messieurs seraient perdus si tout restait en paix. Ils seraient comme un procureur sans procès, comme un docteur sans malades. Quand les souverains sont d'accord, un bon diplomate doit brouiller les cartes; c'est une occasion d'échanger des notes et contrenotes, où les ambassadeurs se distinguent de part et d'autre. Après bien des tracasseries, les débats se concilient, et chaque ambassadeur a sauvé son pays, si on veut l'en croire.

(Ce paragraphe est marqué d'un trait à l'encre par la police.)

Quand vous voyez des apparences d'une guerre inconcevable, comme celle qui menace d'éclater entre la Bavière et l'Autriche, croyez qu'il y a de la *diplomatie* sous jeu. Voilà, de part et d'autre, des simulacres d'hostilités. Et pour quoi? Pour le village d'Oberhaus. La belle proie, que ce village, pour exciter une guerre! C'est au sujet de ce village que les savants diplomates lancent des notes et contre-notes! N'est-ce pas là le procès de Figaro entre la conjonction ET et la conjonction OU? Tout cela donne de l'importance aux agents politiques, qui ne sauraient que devenir sans ces ruses officielles.

Sur ce, l'on fait marcher des troupes, de 20 à 30 mille hommes. Rassurons-nous; la guerre est politiquement impossible entre ces deux puissances. Le résultat sera que les ambassadeurs respectifs auront fait des prouesses; chacun d'eux se vantera d'avoir garanti sa patrie d'une guerre, et il obtiendra en récompense des cordons, des pensions, etc.

Pourquoi les subtilités diplomatiques ont-elles tant d'influence? C'est que l'opinion publique est fort étrangère aux affaires de ce genre. Elles reposent entièrement sur les diplomates qui, eux-mêmes, y connaissent très peu de chose. Ils se croient habiles quand ils ont étudié la statistique, le droit public et l'espionnage. Après cela, ils savent, comme celui qui a six mois de salle, se faire tuer en règle. C'en est assez, puisque leurs antagonistes sont de même force! Mais s'ils n'ont pas le génie de leur état, ils ont bien la tactique du barreau, l'art d'envenimer les querelles; c'est pourquoi tant d'empires

font marcher fréquemment des armées pour appuyer les notes et contre-notes d'ambassadeurs. Et quand ces messieurs, pour un village insignifiant, mettent en rumeur l'Autriche et la Bavière, on voit fort bien que ces émotions sont provoquées pour faire valoir le médecin diplomatique; ce sont des vapeurs de commande. Il n'en sera rien de plus, et chacune des deux armées s'en retournera comme elle est venue.

FOURRIER.

Le second article se trouve dans le numéro du 7 nivôse an XII, toujours sous la rubrique : VARIÉTÉS.

INVITATION AUX ÉCHOS

Il est amusant pour moi de faire jaser à volonté tant de jeunes muses : si je fais imprimer un article, aussitôt ces messieurs s'escriment contre moi en vers et en prose, dans les deux journaux. Ne sont-ils pas un peu confus d'être vingt contre un? Ne pourriez-vous, Messieurs, parler d'autre chose que de moi ? Où en serait votre esprit sans ma folie? Vous ne le développez que lorsque je l'excite. Je ne suis pas si uniforme ; la satire, l'harmonie, le triumvirat, tout cela est folie pour les uns, bon pour les autres ; mais au moins cela est varié. Vous auriez encore bien caqueté sur le problème de la liberté des femmes, si je l'avais donné.

Puisque vous voulez absolument guerroyer avec moi, rendons la lutte récréative pour le public, faisons assaut de nouveautés : voyons qui saura le mieux changer de sujet. Vous êtes une vingtaine ;

j'aurai donc vingt fois plus à inventer que chacun de vous pour dire du nouveau. Je serai de plus privé de traiter ma partie familière, qui est la politique extérieure. Il faut bien y renoncer, puisque l'article trumvirat a fait tant de vacarme. Devais-je m'attendre à un tel soulèvement de l'opinion ? Maintes fois j'ai adressé au gouvernement des notes politiques ; j'ai reçu en réponse des lettres flatteuses, signées Carnot, Talleyrand et autres personnages, qui, j'espère, s'entendent à la politique : lorsqu'on a leur suffrage, on peut se consoler de n'être pas en faveur chez les diplomates de la Grand'Côte.

Quant à l'harmonie, comment des gens qui prétendent au bon sens osent-ils s'élever contre un calcul qui leur est inconnu ?

Le public inclinera, ainsi que moi, à mettre fin à ce déluge de brocards, qui deviennent de plus en plus fades. J'invite donc ces nombreux critiques, tous occupés de moi, à dire quelque chose de neuf et à voler de leurs propres ailes, sans attendre que je les stimule.

Le bon esprit dans les journaux, c'est de ne pas s'appesantir sur le même chapitre ; et j'ose croire que le public préfère mes folies variées à leur esprit monotone, toujours aheurté à chicaner le même individu. Dieu sait comme ils y brillent. Ils sont une compagnie répétant une plaisanterie banale, le sobriquet de folie, que l'ignorance donne à tous les inventeurs dans leur début.

FOURRIER.

FOURIER & SES CONTEMPORAINS

La question qui se pose ainsi a été déjà envisagée au cours d'une polémique soulevée en 1868, SUR LA MARCHE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE, par mon regretté condisciple et ami Jules Duval (1).

Dans deux remarquables lettres, qu'il me fit l'honneur de m'adresser, Duval exposait très habilement les raisons qui devaient, suivant lui, décider l'Ecole sociétaire à abandonner comme chimérique et irréalisable l'idéal proposé par Fourier (le phalanstère), pour s'occuper exclusivement, afin de les appuyer et de les aider de toute son influence, les tendances garantistes qui commençaient à poindre dans le milieu civilisé; et il citait, comme spécimen de ces tendances, les Sociétés coopératives.

Quelques-unes des considérations que je présentais dans ma réponse à Duval se rapportent à des préoccupations encore subsistantes, au sein et dans les entours de l'Ecole. Je ne crois pas qu'il soit hors de propos, ni sans quelque utilité, de les reproduire. C'est ce que je vais faire, en supprimant tout préambule et ce qui n'aurait plus aujourd'hui d'actualité.

(1) Voir le journal la *Science sociale*, numéros des 1er et 16 octobre, des 1er et 16 novembre 1868.

I

Vous signalez, mon cher Duval, comme étant la principale cause de la faiblesse de l'école sociétaire « l'indécision sur l'objet de sa propagande; l'école, dites-vous, manque de but clairement conçu et résolûment poursuivi. »

Je n'admets pas l'exactitude de cette assertion. J'accorde volontiers que l'école a semblé perdre de vue parfois, trop souvent même, le but spécial de son institution; et tel a été le principe, telle a été la cause des faux pas qu'elle a faits, notamment sur le terrain politique, ainsi que vous le lui reprochez. Le but essentiel de l'école c'était, conformément aux statuts de la première société, celle du 1er juin 1832, « de publier, de propager, de faire comprendre et apprécier suffisamment la théorie sociétaire pour arriver à un essai de cette théorie. »

Sous ce rapport, c'est-à-dire quant à la diffusion de la doctrine, il reste beaucoup, il reste presque tout à faire encore aujourd'hui; car il faut bien l'avouer, la théorie sociétaire n'est pas connue: la preuve en est que la plupart de ceux qui parlent de Fourier, même parmi les philosophes, les économistes et les littérateurs, lui prêtent des vues qui non-seulement ne sont pas les siennes, mais qui souvent même en sont le contrepied. La tâche de propagation est donc loin d'avoir été complétement remplie par l'école. Tout l'effet de son enseignement et de sa propagande a produit à peine un certain éveil de curiosité touchant l'œuvre de Fourier; il n'a pas été jusqu'à saisir sérieusement l'opinion des solutions qu'elle donne du problème social.

Ce résultat négatif, je le constate sans rechercher dans quelle mesure il doit être imputé soit à l'insuf-

fisance des propagateurs, soit aux influences diverses du milieu qui distraient l'esprit public et le détournent de l'étude des questions vitales sur la constitution de la société.

« La propagande, ajoutez-vous, la propagande purement théorique de doctrines qui sont imprimées dans maints livres, ne saurait remplir les esprits et les cœurs. »

Mais si ces doctrines et ces livres demeurent ignorés généralement, et c'est le cas pour ceux de Fourier et de son école, il faut bien recommencer les efforts destinés à les mettre en lumière et à appeler sur eux l'attention. Il y a là une belle mission pour de vaillants esprits, pour des cœurs généreux. Convaincu, pour mon compte, du bien immense qui résultera de l'épreuve de la théorie sociétaire, épreuve nullement impraticable dès à présent, quoi que vous en disiez; convaincu, en outre, que cette épreuve mènerait infailliblement à la connaissance quelque peu généralisée des principes et des données de la théorie, je ne conçois pas de tâche plus utile, je n'en conçois pas de plus propre à exciter et à entretenir le feu sacré de l'enthousiasme que celle de concourir pour une part, si modeste qu'elle soit, à propager la science des destinées heureuses de l'humanité.

Je comprends que cela peut bien ne pas répondre suffisamment aux désirs de l'ambition *pratique* dont vous plaidez la cause, mon chel Duval, en dehors de toute vue personnelle, je le sais, et d'une façon toute désintéressée, mais qui pourrait bien être aussi, chez d'autres, de l'ambition impatiente d'arriver, même aux dépens de la grandeur et de l'intégrité de l'idée dont on poursuit le triomphe. A ce propos, je rappellerai que des trois sortes d'ambitions que Bacon admet, celle qu'il place au rang le plus élevé, qu'il nomme la plus noble et la plus grande, c'est l'ambi-

tion qui se propose l'avancement du genre humain tout entier, sans limite de temps ni d'espace.

Est-ce que, d'ailleurs, cette satisfaction ambitieuse, immédiate ou à courte échéance fut jamais indispensable pour soutenir le courage des hommes qui luttèrent dans le passé en faveur de la sainte cause du progrès?

Est-ce que la vaillante phalange des philosophes du dix-huitième siècle, Voltaire en tête, apercevait comme immédiat ou même prochain l'accomplissement des réformes qu'elle s'évertuait à préparer en sapant sans relâche la base des croyances superstitieuses et en attaquant avec toutes les armes de l'esprit les abus de l'ancien régime? Non, assurément, et les survivants de ces philosophes furent surpris par la rapidité avec laquelle se précipita le mouvement révolutionnaire auquel ils étaient loin de s'attendre qu'ils pourraient assister un jour.

. . . .

Les esprits sont aujourd'hui mieux préparés qu'ils ne l'étaient en 1832 et en 1836, lorsque le journal le *Phalanstère*, puis la *Phalange*, firent leur apparition (1). Il y a un public plus nombreux pour les idées sociales, nonobstant la funeste influence d'une littérature de plus en plus pullulante d'écrivains-*loustics*, occupés uniquement de faire rire la galerie, ce qui ne serait pas un mal (le rire aussi fait parfois merveille, témoin celui de Rabelais et de Voltaire), si, à force de plaisanter sans but et de chercher partout matière à coq-à-l'âne et à calembredaines, ces railleurs de profession n'éteignaient dans les cœurs tout généreux enthousiasme et s'ils ne désaccoutumaient les intelligences de toute sérieuse pensée, de toute préoccupation sincère du bien général.

(1) J'écrivais en 1868, il ne faut pas l'oublier, avant l'invasion allemande et la Commune.

Je coupe court à ce bout de sermon, qui ne changera rien aux allures des amuseurs à tant la ligne, et je reviens, mon cher Duval, au sujet discuté entre nous.

II

Remarquez, je vous prie, mon ami, que, si l'un de nous deux tend à se montrer exclusif, ce n'est pas moi; car, outre que j'applaudis autant que personne à l'œuvre utile de transition que vous accomplissez avec non moins de fermeté que de tact et de talent, soit dans l'*Economiste français*, soit dans vos conférences, je suis loin de trouver mauvais, je consens très volontiers, au contraire, que l'école agisse, comme vous le désirez, dans le sens du garantisme, tandis que vous demandez, vous, qu'elle raye définitivement de son programme l'idée d'un essai local de la méthode sériaire. Et ce que vous demandez ainsi à l'école dans le but de lui faire reprendre vie et influence, c'est, en réalité, d'abdiquer, d'amener, en s'avouant vaincue, son drapeau et de renier son fondateur.

Le point essentiel du débat soulevé par votre communication pourrait, en effet, se résumer dans la question suivante :

Qui eut tort? qui eut raison? — de Fourier proposant l'essai d'une combinaison sociale déduite de l'étude la plus approfondie qu'on eût jamais faite de l'homme et de la société, combinaison susceptible d'être expérimentée localement, sans dommage ni risque pour aucun intérêt majeur; — ou de ses contemporains, qui ne cherchèrent seulement pas à comprendre le sens vrai, à saisir la haute portée de la proposition soumise à leur discernement?

Vous n'hésitez pas à donner tort à Fourier, qui ne sut pas adapter ses plans de réforme aux dispositions

d'esprit, aux vues étroites et routinières des gens auxquels il s'adressait. Vous le condamnez de fait formellement, et vous ne réservez, par contre, aucun blâme pour les deux ou trois générations qui, depuis l'émission de ses idées, n'ont témoigné nul souci d'en faire la vérification ni même d'en prendre connaissance.

Eh bien! je ne puis me résoudre à prendre avec vous parti contre l'inventeur, et à me mettre du côté de ceux dont l'inadvertance, l'aveugle dédain et les préjugés obstinés ont rendu jusqu'à présent stérile la doctrine du salut social, ou du moins celle qui se présente avec infiniment plus de probabilité qu'aucune autre comme capable de remédier à la plupart des maux de la société, à commencer par le plus grand et le plus général : la MISÈRE.

Comme cependant mon admiration pour le génie de Fourier n'est pas de l'idolâtrie, je concède qu'il n'a pas présenté ses vues d'association sous la forme la plus propre à les faire accueillir et apprécier...

Ce tort mis à sa charge, Fourier n'en reste pas moins l'auteur de la merveilleuse découverte qui, depuis soixante ans, nous permettait de sortir du cercle vicieux où nous nous débattons avec douleur, à travers les guerres et les révolutions, au milieu des alarmes d'une partie de la population, toujours inquiète pour ce qu'elle possède, et du continuel dénûment d'une autre partie qui envie la première, imputant de plus en plus les souffrances qu'elle endure soit au mauvais vouloir des classes supérieures, soit au jeu des institutions sociales et à l'action de l'économie politique régnante.

Qu'a-t-on gagné, je le demande; en dépit de bon nombre d'hymnes chantés sur tous les tons en l'honneur du vol sublime de la civilisation vers la perfectibilité? Qu'a-t-on gagné, en y regardant bien, à rester

depuis ce demi-siècle dans les conditions du régime morcelé? Conditions améliorées quelque peu matériellement sous certains rapports, grâce au progrès des sciences et de l'industrie, mais empirées à beaucoup d'égards; c'est une vérité de fait incontestable. Outre l'extension qu'ont prise diverses classes de parasites sociaux par l'accroissement des armées, par la multiplication abusive des fonctionnaires publics, par la pullulation plus funeste encore des agents commerciaux, hors de toute proportion avec les besoins de la fonction normale du commerce, qui se réduit à mettre les produits à la portée des consommateurs; outre ces vices généraux qui se sont développés sous tous les régimes depuis 1789, n'est-il pas sensible que jamais le manque de confiance dans l'avenir, l'incertitude du lendemain, l'anxiété à propos de tout, n'ont été aussi prononcés qu'ils le sont de nos jours? Cette disposition des esprits, que je constate, et sur laquelle on entend gémir de toutes parts, elle subsiste quand même, en dépit de tout ce qui est allégué pour montrer le peu de fondement de tant de méfiance; elle subsiste obstinément, incurablement, soit à raison de l'éventualité toujours menaçante de guerres que l'opinion publique n'a aucun moyen efficace de prévenir et d'empêcher (1), soit par suite de l'hostilité entre les différentes classes, hostilité sourde sinon patente, mais qui est partout sentie et qui se résume dans un fait synthétique : la lutte du travail contre le capital, symptôme dominant de la situation sociale. C'est, il faut bien le reconnaître, à préparer les moyens d'engager et de soutenir la lutte, bien plus qu'à rechercher les conditions de l'accord de ces deux agents nécessaires de toute production que s'appliquent, dans toute l'Europe, le prolétariat

(1) Je rappelle que ceci était publié en 1868.

et la plupart de ceux qui se donnent mission de le conduire et de l'inspirer. Il y a là un POINT NOIR qui grossit de jour en jour et qu'on ne dissipera que par la solution de la question sociale. Or, il y a aussi une solution TROUVÉE et DONNÉE de cette question, et l'on aura beau chercher, je doute fort qu'on réussisse à en découvrir une autre que celle-là. Au surplus, *quœrite*, comme le conseille l'Evangile; si quelqu'un trouve mieux que ce que nous avons à proposer, nous serons heureux d'en faire notre profit.

Dans l'alternative opposée à ce qui a eu lieu, c'est-à-dire à supposer que l'on eût fait l'essai local de l'innovation sociétaire, qu'eût-on par là compromis ou risqué? Rien véritablement.

Cet essai n'eût-il pas abouti à tous les merveilleux résultats prédits par Fourier, qu'il en aurait certainement produit de très instructifs et de très précieux.

Si le passé eut tort de ne pas mettre à l'essai le procédé d'association décrit par Fourier, pourquoi cesserions-nous de réclamer du présent et de l'avenir qu'ils réparent cette omission regrettable?

Fourier ayant réduit successivement son plan primitif à raison de la résistance du milieu ambiant, vous en concluez, mon cher Duval, que, s'inspirant de son exemple, ses disciples devaient pousser plus loin encore dans la voie des réductions. Mais vous savez aussi bien que moi que, suivant l'idée de Fourier et dans les données de sa doctrine, il y a des limites au-dessous desquelles les essais d'association ne sont plus du tout possibles. Il fallait donc, ou ne tenir aucun compte des enseignements du maître, ou s'arrêter aux limites dont le simple bon sens, d'accord avec la théorie, reconnaît l'impérieuse nécessité.

Cette réduction successive du type donné par l'inventeur n'est pas, au surplus, tout ce que vous vou-

driez obtenir de l'école : ce que vous demandez, c'est que, laissant complétement de côté toute pensée d'essai local, elle se mît à travailler exclusivement à l'introduction des garanties dans la société actuelle. Je montrerai ultérieurement, en m'appuyant sur votre propre témoignage, que ce n'est pas là petite besogne, non plus que facile ni courte, et que, pour être menée à bien, une pareille tâche exige un déploiement de forces bien plus considérable que n'en demanderait une expérimentation modeste et même plusieurs expérimentations de la méthode sériaire.

Quoi qu'il en soit, si l'opinion publique avait, en pleine connaissance de cause, après valable enquête, jugé que la théorie sociétaire de Fourier n'est pas digne, ou n'est pas susceptible d'une mise à l'épreuve, je conçois qu'il faudrait accepter le verdict de ce juge suprême et se rabattre exclusivement sur les tentatives se rapportant au garantisme. — Mais vous savez très bien, cher condisciple, qu'il n'y a eu jamais qu'une fraction minime du public, qu'une imperceptible minorité qui ait acquis de la doctrine de l'association une notion suffisante pour prononcer sur elle avec compétence. Il n'est donc pas prouvé que l'opinion répugne absolument à un essai du phalanstère.

Et pour ce qui est de nous autres, disciples de Fourier, aurions-nous donc aujourd'hui quelque raison que nous n'avions pas, il y a trente ou quarante ans, de douter de la valeur et de la réalisabilité de la théorie sociétaire? Est-ce que l'essai de ses combinaisons aurait été véritablement fait quelque part et qu'il aurait échoué, échoué par des causes propres et inhérentes à la théorie? Nous savons, nous qui sommes au courant de l'histoire de l'école de Fourier, nous savons parfaitement qu'il n'en est rien. Pourquoi par conséquent abandonnerions-nous l'idée d'un essai sur échelle réduite, le projet de phalan-

stère d'enfants, par exemple, qui écarte les difficultés relatives à un certain ordre de passions suspectes, et qui n'en sera pas moins concluant, s'il démontre en fait l'*attraction industrielle* comme résultat du mécanisme sériaire?

III

Vous me mettez directement en cause, mon cher Duval, par une supposition qui ne se réalisera pas : « Vous-même, mon cher Pellarin, me dites-vous, si « demain M. de Rothschild, se posant en fondateur, « mettait vingt à trente millions à votre disposition, « à l'expresse condition de bâtir un phalanstère et « de le peupler d'une phalange, vous refuseriez! »

Oui, sans doute, oui, vous avez raison de l'affirmer, je refuserais! je ne me sens ni la haute capacité directrice, ni l'ensemble de connaissances et de facultés diverses qu'exige une semblable tâche. Mais rassurez-vous, mon ami : si, amené à comprendre la valeur de la doctrine de l'association, M. de Rothschild annonçait l'intention de consacrer à en faire un essai les vingt ou trente millions dont vous parlez, il ne manquerait pas d'architectes, d'ingénieurs, d'agronomes, d'industriels, d'hommes pratiques, en un mot, dans les diverses branches de sciences et d'arts, susceptibles de concourir à l'entreprise, qui, attirés par l'appât de services bien rétribués et de postes enviables, sans préjudice de quelques éventualités de renommée et de gloire, il ne manquerait pas, dis-je, d'hommes spéciaux qui s'empresseraient de s'initier aux dispositions de la théorie, afin de se mettre en mesure de répondre aux vues de l'opulent fondateur. La seule annonce de l'intention formelle qu'aurait M. de Rothschild d'établir un phalanstère, lui amènerait assez de postulants aux emplois de la coopération pour ne lui laisser que l'embarras du choix.

En me récusant, je suis loin de penser, d'ailleurs, que ce que je n'oserais entreprendre ne pût trouver quelqu'un de mes condisciples qui s'y sentirait et y serait plus apte que moi-même. Je suis persuadé, au contraire, que plusieurs y apporteraient des qualités qui me manquent entièrement. Cependant je crois, d'après tout ce dont j'ai été témoin ou ce dont j'ai eu connaissance, que nous autres, en général, les théoriciens et les propagateurs, nous sommes impropres à diriger les choses pratiques. Aussi, au lieu de chercher, comme autrefois, un candidat qui mette à notre disposition les ressources nécessaires pour fonder un essai d'association, mon avis est-il que nous nous contentions de mettre nos idées au service des candidats éventuels (et ceux-ci doivent être des hommes alliant à la fortune l'expérience des affaires), leur laissant le soin de prendre dans les données théoriques la partie qu'ils jugeront pouvoir appliquer, ainsi que de choisir le mode de préparation et d'exécution qui leur semblerait avoir le plus de chances de réussite.

Ce que je viens de dire n'implique pas, mon cher Duval, que nous attendions la réalisation, comme vous le supposez, de l'avènement d'un heureux hasard, d'un *Deus ex machina*, suivant votre expression. Non; nous comptons sur l'effet probable de la communication de nos idées aux autres hommes, sur le résultat de leur diffusion parmi les savants, les artistes, les industriels, les capitalistes, et même dans les masses populaires. Qu'une opinion publique se forme, qui veuille l'ASSOCIATION, qui se passionne pour cet idéal, comme nos pères se passionnèrent, à la fin du siècle dernier, pour la liberté et l'égalité, il faudra bien qu'on recoure à l'emploi de la théorie qui donne seule la possibilité de l'établir. La question des voies et moyens s'aplanira en raison de l'in-

tensité et du nombre des volontés aspirant à la chose elle-même. Ainsi se vérifiera encore l'axiome : *Vox populi, vox Dei.*

Vous nous rappelez « l'illusion du Christ lui-même, qui, en prêchant les splendeurs du royaume de Dieu, disait à ses disciples : « *En vérité, je vous* « *le dis, cette génération ne passera pas sans que* « *toutes ces choses s'accomplissent.* Et cependant, au bout d'un premier millénaire de vaine attente, la chrétienté finit par ne plus compter du tout sur l'accomplissement prédit. » Puis vous nous conseillez de ne pas attendre à notre tour « qu'un millénaire soit écoulé pour venir à résipiscence. »

La comparaison, souffrez que je le dise, pèche par la base : vous rapprochez deux choses qui n'ont aucun rapport. Les changements que Jésus annonçait dépendaient de volontés extrahumaines, d'actes à opérer par une puissance surnaturelle.

Il n'en est pas ainsi des prévisions conditionnelles de Fourier. Il ne tient qu'aux hommes de réaliser quand ils le voudront les conditions moyennant lesquelles pourra s'accomplir la transformation sociale, c'est-à-dire la substitution de l'ordre sociétaire au régime incohérent et morcelé. — Il ne s'agit ici d'aucune intervention surnaturelle; nous ne sommes donc en attente d'aucun dieu, ange ou démon. Nous nous bornons à dire avec la sagesse des nations : *Aide-toi, le ciel t'aidera...*

Vous avez beau épuiser les efforts de votre dialectique pour démontrer l'impossibilité d'un essai, le plus fort argument en faveur de vos négations se tire encore du fait lui-même. Depuis cinquante ou soixante ans qu'on fait appel aux civilisés pour la fondation d'un phalanstère, ils s'obstinent à faire la sourde oreille, donc il en sera toujours de même;

l'essai n'a pas eu lieu, donc impossible à tout jamais. Voilà votre meilleure raison.

Moi que vous rangez parmi les impatients, je ne me lasse pas aussi promptement d'attendre et d'espérer.

Au sujet des retards que subit l'application d'une découverte, je fais observer qu'on ne saurait, sans risque d'injustice, en tirer aucune induction contre elle, ni en faire un grief contre l'inventeur, tant que ne lui ont pas été fournis les moyens d'appliquer son idée.

Si Jenner n'eût trouvé personne qui consentît à recevoir l'inoculation du vaccin, le bienfait de la vaccine aurait pu rester perdu pour l'humanité, sans qu'il y eût de la faute de Jenner, ni que sa conception théorique en fût moins juste et bien moins fondée.

Que la reine d'Espagne, la première Isabelle, refusât, comme les autres souverains auxquels Christophe Colomb s'était vainement adressé, de lui fournir les vaisseaux qu'il demandait pour aller aux Indes par la direction de l'Ouest, et la découverte de l'Amérique pouvait se trouver retardée d'un siècle ou deux. Etant admise la sphéricité de la terre, opinion déjà fort ancienne, comme le prouve l'expression latine *Orbis terrarum*, le raisonnement de Colomb était parfaitement juste. Cependant, s'il n'avait pas trouvé, en travers de sa route, un immense continent, jamais Colomb ne serait parvenu au but de son entreprise. Ses compagnons, effrayés et irrités déjà de la longueur de la traversée de l'Atlantique, n'eussent point supporté celle beaucoup plus longue de l'Océan-Pacifique, qui les eût pourtant conduits au terme assigné à son voyage d'exploration par le hardi navigateur.

N'imitons pas, nous autres, la méfiance ombrageuse

des compagnons de l'immortel Génois, et leur promptitude à désespérer. Ne nous arrêtons pas découragés devant les obstacles qui se dressent sur notre route. Des difficultés que rencontrera la fondation d'un premier phalanstère, difficultés très grandes et très nombreuses à coup sûr, ne faisons pas autant d'impossibilités. Il ne faut déclarer impossible que ce qui est absurde ou contradictoire.

IV

A la clarté répandue par la doctrine de Fourier sur l'évolution successive des états sociaux, deux perspectives s'ouvrent aujourd'hui devant nous :

1° La marche *routinière* de la société qui, engagée, depuis plus de quarante ans déjà dans la troisième phase de la civilisation, caractérisée par un industrialisme sans règle, et qui cramponnée fortement encore à une illusion de la deuxième phase, la passion de la liberté politique, liberté impossible pour les masses sans ses deux pivots : minimum proportionnel et liberté SOCIALE OU UNITAIRE; la marche routinière, dis-je, de la société qui, parcourant péniblement cette troisième phase à travers bien des chances de bouleversements, peut parvenir néanmoins à la quatrième phase et, par celle-ci, engrener dans le garantisme, le constituer pièce à pièce, dans un grand laps de temps : Fourier estimait que cette évolution, en supposant toutes les circonstances favorables, exigerait au moins trois siècles;

2° L'application de la méthode expérimentale à la sociologie : ce qui permettrait, si l'épreuve confirmait les prévisions théoriques, de franchir la quatrième phase de la civilisation, la plus abjecte de toutes, sinon la plus malheureuse, et les quatre phases

du garantisme pour entrer d'emblée dans le régime de l'association simple (septième période sociale).

Un des procédés de la méthode expérimentale consiste, une hypothèse scientifique, c'est-à-dire basée sur l'observation, étant produite, à en chercher la vérification dans les faits, en disposant, en réalisant les conditions d'épreuve indiquées par l'hypothèse.

Or, ce procédé, journellement usité, avec tant de succès, en chimie, en physiologie, etc., il s'agirait de l'employer maintenant dans le domaine des faits sociaux, non pas à l'aventure, mais systématiquement, d'après une théorie patiemment élaborée dans une étude et une méditation a sidue de quarante années. Rien que pour avoir signalé la possibilité d'une expérimentation de cette nature et pour en avoir exposé nettement les conditions essentielles, Fourier a fait preuve d'un génie transcendant.

Cette voie merveilleuse de progrès social, quoique tout à fait vierge encore, je n'y saurais de bon gré renoncer pour ma part. Je donne les mains à tout ce que vous pourrez tenter, vous et tous ceux qui préfèrent vos errements, pour nous acheminer vers le régime des garanties. Je ne demande pas mieux que de voir l'école sociétaire s'associer à ce mouvement qui ne saurait être qu'un mouvement d'ensemble, et le seconder dans la mesure insignifiante de ses forces : insignifiante par rapport à la masse d'intérêts à mettre en jeu ; car le système des garanties exige impérieusement des mesures d'une certaine généralité, des dispositions qui embrassent tout au moins plusieurs établissements similaires, reliés entre eux et correspondant les uns avec les autres. C'est ainsi que les entrepôts communaux de denrées dont notre ami, M. Fr. Coignet, nous a exposé l'économie, exigent pour fonctionner et pour remédier aux vices du com-

merce de spéculation usuraire, qu'il existe de ces établissements dans des pays de productions différentes, afin que les denrées des uns puissent s'échanger contre les denrées des autres.

Relativement aux sociétés coopératives que vous proposez spécialement comme but à l'activité de l'école sociétaire et qui peuvent jusqu'à un certain point subsister isolément, leur création et leurs conditions de succès ne sont pas, d'après vous-même, exemptes de grandes difficultés.

« Nous savons si bien, écriviez-vous naguère (1), tout ce qu'il faut d'intelligence éclairée, de volonté ferme, de moralité inébranlable, de sympathique dévouement pour promouvoir, organiser et maintenir une société coopérative, que nous sommes saisi d'étonnement et presque d'admiration, quand nous en voyons une quelconque qui se tient et réussit. Dans l'état social actuel, c'est une merveille qu'un tel succès, parce que, à travers l'ignorance, les critiques, l'inexpérience, l'hostilité, l'indifférence, l'égoïsme, il exige l'accord soutenu d'un grand nombre d'esprits et de caractères, accord plus difficile pour les Français que pour aucun autre peuple. De là lui viennent ses difficultés bien plus que de la loi et de l'administration.

« A Paris, les difficultés s'aggravent d'obstacles particuliers, au premier rang desquels il faut placer la confusion des idées qui résulte du conflit des traditions économiques, socialistes et politiques, que le mouvement coopératif rallie en bloc, au nom d'un désir commun de progrès, mais non pas toujours dans le détail des applications. De quelque coin de l'horizon qu'il arrive, chacun apporte son idée, son procédé, son but, puisés dans quelque théorie, et prétend les faire prévaloir.

(1) *L'Economiste français* du 5 octobre 1868, p. 158.

« Puis vient la politique... »

Voilà déjà bien des complications, bien des pierres d'achoppement.

Les difficultés proviennent surtout des fâcheuses influences du milieu dans lequel il s'agit d'implanter et de développer la coopération, influences qui continueront à s'exercer directement sur tout le personnel de l'entreprise.

Fourier soustrait la sienne à cet inconvénient, en isolant autant que possible sa première fondation et en réduisant au strict nécessaire les relations qu'elle entretiendra avec le dehors.

Dans les projets de sociétés coopératives, je ne vois pas qu'on s'occupe beaucoup d'avoir un moyen d'estimer exactement la part de concours apportée par chacun des coopérateurs à l'œuvre commune, afin de le rétribuer proportionnellement à ce concours. Aussi, combien de mécomptes il faut prévoir, combien de conflits entre des prétentions rivales et des jalousies peu traitables! A l'occasion de plus d'une de ces entreprises qui se font ou qui se feront en vue des garanties seulement, il y aura lieu de noter, je le crois, les *illusions en Garantisme*, comme Fourier signalait celles en Association.

Au commencement de son chapitre intitulé : *Construction intégrale de la sixième période*, l'auteur du *Nouveau monde industriel* s'exprime ainsi qu'il suit :

« J'envisage ici l'ensemble du régime des garanties. Le sens commun nous en indique d'abord deux, savoir : celle de travail, subsistance et bien-être pour la classe pauvre; celle de vérité en relations sociales pour les classes moyenne et riche. »

Ces garanties fondamentales sont loin d'être assurées, ou je me tromperais fort, dans les sociétés coopératives jusqu'à présent fonctionnantes et qui n'exercent pas sur leur entourage une influence bien

contagieuse; car l'imitation n'est pas du tout rapide. Comme exemple d'une société vraiment prospère, on n'a guère à citer jusqu'à présent que celle des pionniers de Rochdale. Sans qu'il embrasse un aussi grand cercle de personnes, le familistère de Guise, fondé et dirigé par M. Godin, offre un spécimen beaucoup plus avancé de la coopération, associant le travail et le capital, de façon que le second aide lui-même le premier à récupérer tous ses droits. Or, vous n'ignorez pas à quelle source a été puisée l'inspiration de cette généreuse entreprise, la plus belle tentative, sans contredit, qui ait encore été faite en vue et dans les voies de l'association.

Le *desideratum* de la classe ouvrière en quête de moyens d'assurer et d'améliorer son sort, c'est, avec la garantie du travail, la participation équitable aux avantages produits par l'œuvre de ses bras et de son intelligence. Or, dans tout ce qui se fait jusqu'à ce jour (le familistère excepté), je ne vois pas qu'on ait réussi à remplir efficacement ces deux conditions. Que l'on y doive parvenir avec du temps, beaucoup de temps, à force de persévérance, au prix de beaucoup d'efforts et même de sacrifices, par les voies que vous préconisez, je ne dis pas non : toutes mes sympathies sont acquises à ceux qui luttent sur ce terrain contre l'incohérence, l'insolidarité, l'iniquité, pour tout dire, du régime industriel existant.

Mais lorsque j'aperçois, dans l'*à priori* scientifique de Fourier, un moyen beaucoup plus facile et plus simple de réaliser d'un seul coup les garanties cherchées et de dépasser même tous les bienfaits qu'elles promettent, en arrivant par un certain agencement des travaux et des travailleurs à produire l'attrait dans le travail, condition *sine quâ non* de la liberté sociale pour tous, je ne puis me résoudre à sacrifier le second mode au premier : ce qui n'exclut pas mon

encouragement et mon concours aux tentatives sérieuses d'ordre garantiste partout où je les verrai poindre.

Je n'ignore pas, mon cher Duval, que votre thèse est plus en faveur aujourd'hui que la mienne. On n'est pas très éloigné de voir dans ceux qui, comme moi, ne peuvent se détacher de l'idée de l'Essai, des espèces de burgraves du phalanstère, pétrifiés sur le dada qu'ils ont jadis enfourché. Eh bien ! dût la majorité de nos condisciples, jeunes et vieux, se prononcer contre ma manière de voir, devant l'abandon général du magnifique objectif placé devant nous par le génie de Fourier, je dirais encore : *Et si omnes, ego non.*

Je ne me crois pourtant pas plus rétif qu'un autre aux leçons de l'expérience, et je tiens autant que possible, mon esprit ouvert à tous les genres d'enseignement. Mais je n'ai rien trouvé jusqu'ici, je le déclare, ni dans les événements qui se sont succédé, ni dans les doctrines qui se sont produites depuis le jour de mon adhésion à la théorie sociétaire, il y a trente-six ans ; je n'ai rien trouvé, dis-je, qui me parût devoir motiver un changement d'opinion de ma part, soit sur la valeur intrinsèque de cette théorie, soit sur sa réalisabilité, soit même sur la meilleure marche à suivre pour en amener la vérification. Ceci n'implique pas que j'entende m'obstiner à ne tenir aucun compte, pour la direction et la forme de ma propagande, des circonstances variables du milieu ambiant, de la disposition des esprits, etc.

Je dois encore, à propos du goût exclusif que manifestent beaucoup de nos amis pour les tentatives d'ordre garantiste, présenter ici une réflexion ; c'est que, dans cette poursuite d'améliorations partielles, fort désirables assurément, on oublie trop, même parmi les phalanstériens, l'inéluctable influence du

CERCLE VICIEUX, ce caractère permanent de la civilisation sur lequel Fourier insistait non sans motif, et que Victor Considerant, avec sa verve habituelle, a commenté et mis en relief dans la *Démocratie pacifique* hebdomadaire de 1851 (numéros de juillet à octobre).

V

J'arrive, mon cher Duval, à vos conclusions.

Ce qui m'a causé quelque surprise et aussi, je l'avoue, une certaine satisfaction, c'est de voir qu'après avoir posé et soutenu magistralement la thèse de l'impossibilité du phalanstère; après que vous vous êtes mis en si grands frais de logique pour nous amener à en faire décidément notre deuil, vous n'ayez pu trouver, en fin de compte, à nous présenter autre chose qu'un programme tout émaillé de formules phalanstériennes, formules qui ne peuvent avoir leur application que par et dans l'organisation sérielle, c'est-à dire au phalanstère. Je ne suis pas le seul qui ait été frappé de cette inconséquence. Je passe, sur ce point, la parole à un de nos condisciples. M. Charles Küss, l'un des meilleurs esprits que nous comptions parmi nous, m'écrit de Colmar une lettre dont voici le commencement :

« Mon cher docteur,

« Puisque vous devez répondre à M. J. Duval, vous ne serez pas fâché, je suppose, de savoir ce que d'autres phalanstériens pensent de ses conseils. J'y trouve, moi, un peu de vrai et beaucoup de faux. Je critique surtout la conclusion en ce qu'on propose à l'Ecole de se borner à favoriser le mouvement coopératif. Cette conclusion se concilie mal avec ce qui est dit ensuite de la lumière à jeter sur une foule de problèmes qui

ne trouvent leur solution que dans la théorie de l'association intégrale. Comment montrer que :

« La série est la source des harmonies;

« La légitimité des passions;

« La solidarité des intérêts;

« La répartition des bénéfices suivant le capital, « le travail et le talent. »

« Comment faire entrevoir « le travail attrayant, « le bien-être généralisé, les minorités respectées, « la domesticité transformée, le prolétariat aboli, « les occupations variées, le vote des coopérateurs à « tout degré, les dissidences ralliées, etc., etc.? »

« Comment, en un mot, faire comprendre et réaliser *le libre et harmonique essor des forces* autrement que par l'application de toutes ces réformes sur un point donné, puisqu'elles tiennent les unes aux autres? »

Je n'insiste pas plus longtemps, mon cher Duval, sur cette distraction où votre logique est tombée de vouloir la *fin* en répudiant le *moyen*. Je n'examine pas non plus quelques points de détails sur lesquels je pourrais vous chicaner; par exemple, si le critérium que vous proposez pour apprécier le progrès de bon aloi (*le libre et harmonique essor des forces*) l'emporte véritablement en exactitude et en clarté sur celui qui consiste à prendre pour mesure du progrès le degré d'amélioration du sort, ou d'élévation sociale, de la femme et des travailleurs.

Il est encore un passage de votre deuxième lettre que je ne puis laisser passer sans protestation; car il se trouve empreint d'un esprit de fatalisme auquel vos tendances intellectuelles m'avaient toujours paru essentiellement répugner. Ce passage est celui où vous dites :

« S'il est écrit dans les livres du destin qu'un jour l'association intégrale ou partielle doit naître de

l'essor des facultés et des aspirations humaines, elle naîtra à son jour, en son temps. On verra, à l'heure propice, hommes et choses se rencontrer et s'ajuster autour du pivot. Si, avant cet avènement, des siècles doivent s'écouler, eh bien! qu'ils s'écoulent. A quoi bon l'impatience? Est-ce que l'humanité n'est pas immortelle? »

Je ne pense pas comme vous, mon cher Duval, que les choses, en ce qui concerne les destinées sociales (disons plutôt, afin d'écarter toute idée de l'influence d'un *fatum*, le développement, le progrès des sociétés humaines); je ne pense pas que les choses se fassent jamais d'elles-mêmes et toutes seules. C'est à propos de cette grande œuvre surtout qu'il faut incessamment se dire : *Aidons-nous, le ciel nous aidera.* Il n'y a pour la naissance de l'Association d'autre temps, d'autre jour que celui où les hommes qui en comprennent les conditions auront trouvé moyen de les remplir et de les faire fructifier. Rien ne s'ajustera que par suite de l'action rationnelle et des efforts soutenus de l'homme, arrivé enfin à la connaissance exacte de sa propre nature et des combinaisons sociales susceptibles de donner satisfaction à ses besoins, libre et harmonique essor à ses facultés diverses.

Et quant aux siècles plus ou moins nombreux qui peuvent nous séparer encore de l'heure déjà trop tardive de la délivrance, ne répétons pas à leur sujet ce mot par trop stoïque aussi : « Qu'ils s'écoulent ! »

Ah ! songez-y, chaque année, chaque jour, chaque heure, chaque minute de chacun de ces siècles est marqué par des maux incalculables, par d'horribles privations et souffrances de toute sorte, sous le poids desquelles fléchissent et succombent des milliers de créatures humaines! Lequel de nous autres phalanstériens, qui croyons connaître le remède à tant de

maux, lequel de nous pourrait ne pas se sentir profondément malheureux de se voir impuissant à l'appliquer, ce remède, aux plaies qui sont là saignantes sous nos yeux, sinon-même à nos propres flancs? Et vous nous demandez : « A quoi bon l'impatience? » Ah! mon cher Duval, ici la plume, votre plume si sûre d'ordinaire, a fourché entre vos doigts; elle a trompé votre cœur et trahi votre pensée.

Je voudrais mettre aussi sur le compte de quelque distraction et d'un entraînement poétique irréfléchi votre sentimentale idylle sur le *home* que vous peignez avec de si riantes couleurs, auquel vous prêtez tant de charmes, afin de l'opposer avec plus d'avantage au domicile dans un édifice collectif. Hélas! pour combien existe-t-il, dans l'état actuel, le *home* tel que vous l'esquissez? Si vous étiez, mon cher Duval, pour quelques jours seulement, médecin du bureau de bienfaisance dans un des quartiers pauvres du Paris annexé, vous en verriez des intérieurs de famille qui ne ressemblent guère au tableau que vous avez tracé, en présentant comme si c'était la règle ce qui n'est qu'une infiniment rare exception. Laissez à d'autres, croyez-moi, l'usage de ces berquinades en guise d'arguments contre le phalanstère et l'association, qui demeure, vous le savez bien, le seul moyen sérieux, décisif, de procurer à TOUS les joies de la famille et d'en finir avec la misère. Appelons donc sans cesse vers l'association, bien loin de les en détourner, tous les hommes de bon désir, ceux-là particulièrement qui, dans leur sympathie pour les souffrances populaires, tracèrent aussi leur plan d'extinction du paupérisme. Il y aurait, de ce côté, une si bonne petite expédition à faire, sans besoin de chassepots ni de mitrailleuses, sans avoir rien à craindre des critiques de MM. Jules Favre et Thiers, des sarcasmes de M. Picard, ni des

coups de boutoir de M. Glais-Bizoin. J'ai en vu ici, bien entendu, une initiative privée et non point une entreprise que décréterait le chef de l'Etat. Association par voie de liberté, non d'autorité, tel est notre principe. (Journal la *Science sociale*, 1er et 16 novembre 1868.)

Mais c'est à de toutes autres incitations et suggestions que s'abandonnait, deux ans plus tard, le chef du gouvernement impérial, jetant à l'étourdie et par un faux calcul d'intérêt dynastique; jetant, dis-je, la France dans la terrible aventure qui lui a coûté, avec la vie de tant de milliers de ses fils, les maux d'une troisième invasion, la perte de son prestige militaire, celle de deux belles et patriotiques provinces, une rançon de guerre telle qu'il ne s'en était jamais vu d'approchant : bien déplorable aventure, en effet, à tous égards, qui amena, par voie de conséquence indirecte, les hontes et les atrocités de la Commune, enfin la réaction et la confusion au milieu desquelles se débat le sort de ce qui reste de la France!

L'UTOPIE ET LA ROUTINE

De l'une et de l'autre examinons un peu, comparativement, les torts et les mérites, les méfaits et les bienfaits, les services et les nuisances.

Commençons par les définir :

L'*utopie* est, d'après l'étymologie du mot (ου τοπος), ce qui n'existe encore dans aucun lieu.

Ce n'est pas pour autant une pure chimère.

L'idée, dans l'ordre logique des phénomènes du ressort de la volonté, précède toujours le fait : jusqu'à ce que l'idée prenne corps et vie par un fait, elle est dans le domaine de l'utopie.

La *routine*, c'est l'obstination aveugle à continuer ce qui se fait, à suivre une direction sans vouloir examiner où cette direction conduit ; c'est le parti pris de rester dans l'ornière.

Sans l'utopie, c'est-à-dire sans la recherche même un peu hasardeuse, sans le rêve du nouveau, nul progrès d'aucun genre onc ne s'accomplirait dans l'humanité (1).

(1) Cette utilité, cette nécessité de l'utopie a été admise par l'auteur même de la *Philosophie positive*, par A. Comte :

« Les utopies, dit-il, sont pour l'art social proprement dit ce que les types géométriques, mécaniques, etc., sont envers les arts correspondants. Reconnus indispensables dans la moindre construction, comment les éviterait-on à l'égard des plus difficiles? Aussi, malgré l'état empirique

Le même effet (l'impossibilité d'un progrès quelconque) se produit sous la domination exclusive et absolue, sous la règle inflexible de la routine ; et notez que, par nature, la routine est d'un entêtement et d'une intolérance qui n'admettent aucune raison.

L'utopie a été souvent le rêve d'esprits généreux qui, ne pouvant supporter le spectacle des misères, des iniquités, des violences de leur époque, ont cherché dans des fictions, dans des combinaisons plus ou moins ingénieuses, une satisfaction idéale à la passion du bien, à la soif de justice, au besoin de bonheur pour leurs sembables, à l'UNITÉISME, en un mot (pour me servir de l'expression de Fourier), à l'unitéisme dont ils étaient possédés.

C'étaient des utopistes les poëtes qui ont dépeint les félicités d'un âge d'or comme contraste aux fléaux de toutes sortes, sévissant sur leurs contemporains : ils étaient, sans le savoir, des prophètes qui chantaient l'avenir et ses harmonies, en croyant n'exprimer que les stériles regrets d'un bonheur à jamais évanoui.

D'autres utopistes, les inventeurs modernes de cités imaginaires : Thomas Morus, Campanella, Fénelon ; l'apôtre de la paix perpétuelle, le bienfaisant et courageux abbé de Saint-Pierre ; la brillante et hardie phalange des philosophes du dix-huitième siècle ;

---

de l'art politique, toute grande mutation y est précédée d'un ou deux siècles d'une utopie analogue, inspirée du génie esthétique de l'humanité par un instinct confus de sa situation et de ses besoins. »

(A. COMTE, cité dans la *Philosophie positive*, livraison de novembre-décembre 1867, de cette Revue.)

tous ces chercheurs d'un idéal de liberté, de justice et d'harmonie pour l'humanité, étaient des précurseurs de l'utopiste du monde sociétaire. Ce qui n'était chez eux qu'à l'état d'aspiration plus ou moins vague, est devenu, grâce au génie de Fourier, s'appuyant sur l'observation exacte et sur le respect absolu de la nature humaine, est devenu, dis-je, un projet bien défini, un plan arrêté, exécutable, une donnée scientifique susceptible de vérification.

En attendant l'heure où l'utopie d'aujourd'hui sera la bienfaisante réalité de demain, vengeons du sarcasme et de l'ironie vulgaire les utopistes, ceux qui ont entrevu, qui ont essayé de faire entrevoir aux autres hommes, leurs frères, quelques-unes des perspectives de l'Éden que l'avenir rouvrira aux fils d'Adam, rachetés, rachetés tout de bon, cette fois, par la science.

A côté de ces utopistes de l'espérance, toujours en quête du mieux pour la société humaine, et qui ont pour devise : *En avant!* il y a ceux que je nommerais les utopistes de la routine et du désespoir, si ces mots routine et utopie ne hurlaient pas de se trouver ensemble. Ceux-ci ont pour mot d'ordre : *Halte-là!* Ils ont, dans tous les temps, pris à tâche de barrer la route au progrès; ils ont, au nom des vieilles idoles, lancé l'anathème à l'idée nouvelle, et persécuté, torturé, immolé les messagers d'en haut qui l'apportaient au monde : utopistes aussi, eux, utopistes, par impuissance et déception, dans leur odieux rôle, dans leur effort impie; car ils n'ont jamais réussi à étouffer une vérité, qu'en bâillonnant la bouche ou en tuant l'homme qui la proclamait.

Au compte de la routine, combien il y a cependant

à porter de dommages pour la collectivité humaine! C'est elle qui cause le stationnement sur place, le croupissement des sociétés dans leurs vices séculaires, comme la Chine et l'Inde nous en offrent d'insignes exemples. Mais ce que la routine, chez les nations mêmes qui se croient affranchies de son joug, a fait perdre, et fait perdre encore chaque jour de biens et d'avantages dont on jouirait sans elle et n'était son veto impérieux, cela est tout à fait incalculable et passe l'idée qu'on s'en peut faire. N'importe, on jette la pierre à l'utopie et l'on respecte la routine. On la défend sur tous les tons, quelquefois on l'exalte, on la proclame, sous telle ou telle de ses formes, *sacro-sainte;* et si quelque hardi novateur ose porter sur elle une main téméraire, aussitôt la foule de ses courtisans et de ses gardes du corps de crier en chœur : *Ne touchez pas à la reine!*

Ce dont on ne paraît pas, d'ailleurs, se douter, c'est que presque tout ce qui a force de loi et d'usage, parmi nous, n'est pas autre chose que de la routine.

« Singulier peuple, en vérité, que celui de France, dit un spirituel pseudonyme, le docteur Grégoire (de son vrai nom, M. Decourcelle) : aigle et tortue à la fois, il vole sous lui, sans avancer; prenant l'agitation pour l'activité, le mouvement pour la marche, la rotation pour le progrès. »

Ce qui est dit ainsi du peuple français est vrai de la civilisation tout entière : elle tourne dans un cercle vicieux.

Si, dans l'ordre des faits purement matériels, la civilisation donne à peu près carte blanche aux ten-

tatives d'innovation et de progrès, pour tout ce qui est des rapports sociaux proprement dits, elle a pour patrone sainte Routine, et elle ne paraît pas disposée à en changer.

Malgré l'antinomie qui existe en général entre la routine et l'utopie, il y a un point où il leur arrive de se rencontrer et de se confondre, la routine étant quelquefois *utopique* dans la force du mot, pris au sens tout à fait chimérique. C'est ce que Fourier a très ingénieusement fait voir. Renvoyant à qui de droit le reproche d'utopie qu'on lui a tant prodigué, il a consigné dans un de ses manuscrits de l'année 1818, le passage suivant :

« Qu'est-ce que l'utopie? C'est le rêve du bien sans moyen d'exécution, sans méthode efficace. Ainsi, toutes les sciences philosophiques sont des utopies, car elles ont toujours conduit les peuples à l'opposé des biens qu'elles promettaient. Le fruit des pompeuses théories de l'Economisme est de réduire en France vingt-deux millions d'industrieux à 6 sous 1/2 par jour. La politique ne rêve que garanties, et plus elle rêve de réformes administratives et fiscales, plus on voit augmenter les impôts. Et qu'arrive-t-il de ces deux sciences ? que de toutes parts on déserte l'agriculture pour aller dans les villes placer sur les fonds publics, agioter à la Bourse, et que des fourmillières de marchands vingt fois trop nombreux absorbent tous les capitaux. Leur concurrence mensongère donne à la fourberie un tel accroissement que le pain même est empoisonné par des sulfates, tandis que des utopistes philosophes chantent le progrès des lumières.

« La morale veut donner au peuple de bonnes mœurs avant de lui donner la subsistance ; elle veut conduire les hommes à la pratique de la vérité avant d'avoir trouvé le moyen de rendre la vérité plus lucrative que le mensonge ; elle veut faire régner la vertu dans l'ordre civilisé, où l'intérêt individuel, toujours en lutte avec l'intérêt collectif, pousse chaque individu à tromper la masse ; elle veut que l'homme préfère les intérêts d'autrui aux siens, qu'il soit en guerre avec lui-même, qu'il aime à se priver des plaisirs, qu'il dédaigne les richesses pour n'aimer que la vérité. Est-ce là une utopie ? » (*Manuscrits de Fourier*, volume publié en 1857-1858.)

L'EXPÉRIMENTATION ET L'EMPIRISME

EN MATIÈRE SOCIALE

« La méthode expérimentale, dit M. Claude Bernard, n'est autre chose qu'un *raisonnement* à l'aide duquel nous soumettons méthodiquement nos idées à l'expérience (1). »

Le même savant dit encore : « La méthode expérimentale s'applique à une série de faits, donnés par la nature (observation) ou de faits *provoqués* (expérimentation) (2). »

La seconde définition, plus compréhensive que la première, embrasse tout à la fois l'observation et l'expérimentation proprement dite.

Ces deux opérations diffèrent en cela que l'une est purement *passive* : l'observateur se borne à considérer les faits tels que la nature les lui présente.

L'autre (l'expérimentation) est nécessairement *active* : l'expérimentateur dispose les faits qu'il veut observer de telle façon qu'ils doivent confirmer ou démentir certaines prévisions, donner des résultats *cherchés* ou d'autres imprévus, mais toujours instructifs.

C'est d'ordinaire en vertu d'observations préalables qu'on se trouve conduit à faire des expérimentations; et celles-ci ont en général d'autant plus de chances

(1) *Altération des liquides de l'organisme*, t. I, p. 3.
(2) *Introduction à la médecine expérimentale*, p. 7.

de réussite qu'elles sont suggérées par des observations plus exactes et mieux faites.

Ce n'est guère, jusqu'à présent, que dans les sciences physiques, chimiques et physiologiques qu'on a pratiqué l'expérimentation. Une célèbre Ecole de philosophie prétend même l'interdire absolument dans la sphère des phénomènes sociaux. « Il n'est pas plus permis, professe-t-elle, de faire sur la société des expériences que sur les hommes (1). »

Une telle assertion, si elle était fondée, condamnerait comme illicite le but même que poursuit l'Ecole de Fourier, à savoir l'essai, l'expérimentation des combinaisons sociétaires.

Mais cette prohibition de l'expérience ou mieux de l'expérimentation appliquée, soit à l'homme individuel, soit à la société, ne saurait, à mon sens, se justifier à aucun titre.

Pour que, dans le premier cas, l'expérimentation soit légitime, il faut : 1° qu'elle soit motivée ; 2° que celui qui la fait possède les lumières et l'habileté requises ; 3° qu'il s'entoure de toutes les précautions propres à en écarter le danger ; 4° enfin, qu'il agisse dans l'intérêt et pour le bien du sujet même sur lequel il expérimente.

Que toutes ces conditions soient remplies, et l'expérimentation est non-seulement permise, mais quelquefois même obligatoire. Ne prend-elle pas, par exemple, ce caractère pour le médecin placé en présence d'une de ces maladies jusque-là rebelles à tous les moyens

---

(1) *Philosophie positive*, livraison de janvier-février 1869, article de M. Littré : *Du suffrage universel considéré comme une expérience sociologique.*

employés, et qu'on ne peut cependant affirmer devoir être à tout jamais incurables?

Comment songer à interdire sans exception l'expérimentation sur l'homme? Mais, sans cette précieuse ressource, nous n'aurions jamais joui du bienfait ni de l'inoculation, ni de la vaccine, qui ont tant diminué les ravages de la petite vérole. S'il n'était, dans aucun cas, permis d'expérimenter sur l'homme, l'anesthésie chirurgicale par l'éther et par le chloroforme serait encore dans les futurs contingents, et elle n'en sortirait jamais; les inhalations de chloroforme, essayées plus récemment et avec succès contre l'éclampsie n'auraient jamais eu le droit d'arracher des victimes à une mort presque certaine.

Je pourrais multiplier pour ainsi dire indéfiniment les exemples des services rendus par l'expérimentation sur l'homme, expérimentation sans laquelle il n'y aurait guère de progrès possible en thérapeutique; or, la thérapeutique est, avec l'hygiène, le but principal de la médecine.

En ce qui concerne la société elle-même, la prohibition absolue d'expérimenter n'a pas plus de raison d'être qu'en ce qui concerne l'individu. L'expérimentation a ici les mêmes devoirs, plus stricts encore, si l'on veut, à raison des plus graves dommages que pourraient entraîner des tentatives téméraires et irréfléchies, faites sur une grande échelle, sur toute une nation, par exemple. Mais plus il y a de périls dans ces innovations brusquement imposées à un peuple, qui bouleversent ses conditions d'existence, suscitant presque toujours des résistances plus ou moins fondées, des discordes et des

guerres civiles, — plus, semble-t-il, on devrait se féliciter de voir proposer un plan d'expérimentation sociale réduit à des proportions qui excluent ces grandes secousses et ces chances de calamités nationales, secousses et calamités qui ont désormais leur contre-coup dans le monde entier, par suite des relations étroites et nombreuses qui existent entre tous les pays civilisés.

Qu'on y prenne garde d'ailleurs, l'alternative, en fait de mode d'avancement social, se trouve nécessairement entre ces expériences, qui portent sur une nation entière, avec le caractère de contrainte inhérent aux mesures législatives, aux décrets de l'autorité publique, et l'expérimentation en petit, faite par le libre concours de ceux qui ont compris les conditions d'un tel essai, et qui apprécient les avantages qu'il est permis d'en attendre.

Aussi, lorsqu'un homme qui jouit à juste titre d'une immense considération parmi les savants, frappe d'un véritable interdit l'expérimentation méthodique en matière sociale, il est impossible de laisser passer un tel arrêt sans en examiner le fondement.

A défaut de ce mode d'expérience qu'il condamne, voyons quel est celui dont l'éminent écrivain admet qu'on puisse légitimement tirer parti, à l'exclusion de tout autre, pour une action à exercer sur la marche de la société.

« Une expérience sociologique, dit M. Littré (*loco citato*), c'est un événement quelconque, civil ou militaire, politique ou économique, scientifique ou industriel, qui modifie un état social donné et dont il importe d'examiner les effets. »

Mais d'où provient cet événement quelconque? N'est-ce pas d'un certain ordre d'idées préexistantes dans le milieu social où il s'accomplit? Cet événement ne tombe pas des nues, j'imagine; il ne se produit pas sans que la pensée humaine y ait songé, sans qu'il ait été préparé dans les méditations d'un certain nombre d'hommes. Faudra-t-il toujours, suivant la règle de l'école positiviste, attendre passivement la survenance des faits qui constituent une expérience sociologique, sans jamais s'occuper de provoquer à dessein cette expérience et de l'instituer méthodiquement?

Et à quel titre pourra-t-on provoquer, réclamer une telle expérience, si ce n'est au nom des principes de la justice et du droit, et en vertu de certaines probabilités d'avantages à en recueillir pour la communauté?

Avec la doctrine de l'expectation passive en matière d'expériences sociologiques, le progrès court risque de se faire longtemps attendre.

Si nos pères, en 1789, avaient été imbus de cette doctrine; s'ils n'avaient pas, en vertu d'idées *a priori* et d'un certain idéal de justice, condamné, arrêté la triste expérience qui se poursuivait depuis des siècles au détriment de la masse du peuple, il est vraisemblable que nous en serions encore aujourd'hui à la distinction des trois ordres, le troisième seul formant la gent taillable et corvéable à merci; nous aurions la juridiction des évêques, les procès pour cause d'hérésie, de sorcellerie, etc.

« De même, disait encore M. Littré, que les péripéties de la vie individuelle constituent autant d'ex-

périences sur la vie physique et morale de l'individu, de même les péripéties de la vie collective sont un champ de méditation et d'enseignement. »

Voilà qui est aussi bien dit que bien pensé. — Mais, dans ces péripéties, il faut se garder de faire abstraction de la part d'initiative et d'activité qui revient soit à l'individu lui-même, soit à une portion tout au moins de la collectivité au sein de laquelle la péripétie s'opère. Si dominé qu'on suppose l'individu par les conditions du milieu social et même par celles de son organisation, il y a dans la plupart des circonstances importantes de sa vie peu ou prou de spontanéité et de liberté de sa part. Ce n'est même guère que là où cette spontanéité, cette liberté s'est exercée qu'il trouve matière à une leçon profitable, d'après les suites heureuses ou malheureuses de la détermination qu'il a prise et du parti qu'il a suivi dans telle et telle circonstance donnée.

De même que l'homme individuel se fait, par les habitudes qu'il contracte, un régime de vie plus ou moins favorable ou contraire au développement, à l'exercice normal de ses facultés, de même les sociétés, par les idées qui y dominent, par leurs mœurs et par leurs lois, se donnent une manière d'être plus ou moins avantageuse ou nuisible au corps social. En tout cela, il n'y a pas que passivité pure et fatalité, comme l'admet l'Ecole positiviste, en vertu de son dogmatisme contre le libre arbitre et sur l'évolution *naturelle* des sociétés humaines, qui se développeraient de la même façon, à peu près, que poussent les plantes, dépourvues de toute influence modificatrice sur les phénomènes de végé-

tation qui se passent en elles. Contre cette manière de voir, en ce qui concerne l'homme et les sociétés, il convient de protester au nom de la raison et au nom de l'expérience, au nom des aspirations de l'humanité comme au nom des épreuves qu'elle a subies.

L'homme est pour une part l'agent libre de sa destinée ; il en est ainsi, et de plus en plus, des sociétés elles-mêmes. C'est là une vérité salutaire qu'il ne faut ni laisser obscurcir dans les esprits, ni cesser de proclamer hautement.

Quoi qu'il en soit, nous autres disciples d'un maître qui demande pour sa théorie une épreuve nullement compromettante pour les grands intérêts sociaux, nous nous croyons parfaitement fondés à persévérer dans cette demande d'une expérience dont les données sont déduites de l'observation et dont les bases sont nettement déterminées.

Loin d'objecter contre une telle expérience, l'École positiviste devrait plutôt se joindre à nous pour réclamer qu'elle s'exécute dans l'intérêt même de l'enseignement qui pourra en résulter. Il sera loisible, en effet, à cette école de venir, suivant le rôle de juge après coup qu'elle s'attribue, de venir, je le repète, « en considérer les résultats à la lumière de « la méthode sociologique, qui montre dans le développement social un fait naturel, une direction déterminée et une aptitude à être modifié. » (*Philosophie positive. Ibid.*)

Etant admise cette aptitude du développement social à être modifié, dans quel sens devra-t-on s'efforcer de mettre à profit cette aptitude ? C'est un point qu'il paraît difficile de décider, si l'on n'a de-

vant soi aucun idéal vers lequel on juge avantageux de diriger ce développement. Il conviendrait donc que l'Ecole positiviste voulût bien formuler et donner enfin son postulat social.

A la vérité, dans le travail qui a suscité les présentes observations, se trouve l'expression *justice sociale*, qui pourrait sembler entachée d'utopie et même de quelque méthaphysique. Par quel fait de pure expérience, en effet, pourrait-on être amené à se faire une idée de la justice et de la justice sociale? Dans aucune des agrégations humaines qui ont existé jusqu'à présent, la justice sociale n'a été, que je sache, réalisée. C'est ce qui ressort même du passage de la Revue positiviste, où ces mots se trouvent employés :

« Il faut désormais que plus de bien et moins de mal intervienne dans les mutations qui transforment la société. Jusqu'à présent notre histoire a été indifférente, souvent cruelle. La cruauté doit disparaître, et l'indifférence faire place à la justice sociale. »

En quoi précisément cette justice consiste-t-elle pour les disciples d'Auguste Comte ?

Que si l'on nous posait la même question à nous autres, adeptes de la théorie sociétaire, nous répondrions : La justice sociale exige que chacun puisse développer pleinement et exercer fructueusement ses facultés; qu'il obtienne toujours un travail en conformité avec ses aptitudes, et qu'il jouisse du fruit intégral de son travail.

Dans une société constituée comme l'est encore notre civilisation, il est impossible de remplir ces conditions fondamentales de la justice, nous le sa-

vons parfaitement. Voilà aussi pourquoi nous poursuivons la réforme, la transformation de cette société : une transformation radicale, mais qui procède par la voie prudente de l'essai en petit, qui respecte tous les intérêts existants et ne demande le sacrifice d'aucun d'eux, que moyennant d'amples compensations, volontairement acceptées, — agréées.

Un programme ainsi conçu semblerait devoir mériter au moins l'examen de tous ceux qui pensent que notre état social laisse encore beaucoup à désirer, et qui sont touchés des misères sans nombre dont nous avons sous les yeux le douloureux spectacle, et dont l'étendue nous est, en partie, révélée par les statistiques du paupérisme et de la criminalité.

APPENDICE HISTORIQUE

AUX DEUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS

L'histoire n'est guère autre chose que la démonstration, par les faits, de l'influence souveraine, soit de la routine, soit de l'empirisme, dans la carrière passée de l'humanité.

Qu'est-ce qui occupe la grande place, la place d'honneur dans les annales du genre humain ? — C'est, et non pas sans raison, la croyance religieuse et tout ce qui s'y rapporte.

L'homme eut toujours et il aura toujours besoin de se sentir relié à l'ensemble des êtres, et de se rattacher par conséquent à l'unité suprême qui les embrasse tous. Les efforts d'une science prétendue positive se briseront contre ce sentiment qu'elle ne veut pas reconnaître ou dont l'objet du moins n'aurait, suivant elle, aucune réalité : sentiment qui implique l'existence d'une religion, conséquemment d'un culte.

Mais ce point posé, voyons en quoi ont consisté les religions jusqu'à présent admises ; je parle des religions officielles ou explicites et positives, comme on les appelle aussi quelquefois.

Toutes partent du *miracle*, toutes reposent sur un ou sur plusieurs miracles. Or, qu'est-ce désormais que le miracle aux yeux de la science ?

Voilà donc tout un grand côté de la vie des so-

ciétés humaines qui appartient à la routine. Car la Foi que toutes ces religions, filles du miracle, imposent à chacun de leurs adeptes comme premier devoir, dont elles font la vertu indispensable, l'essentiel mérite sans lequel tous les autres ne comptent pas, cette foi est, par sa nature, un pur écho, une tradition, disons le mot, une *routine*.

Je ne prétends pas pour autant nier l'utilité, les bons effets de certaines croyances religieuses à titre de sanction des préceptes moraux, généralement droits et salutaires, qui leur font cortége et qui leur maintiennent le respect de ceux-là mêmes qui les ont bannies de leur esprit.

Mais, à côté de ce bienfait, combien d'étouffements, d'abêtissements, de perversions d'intelligences, par les croyances religieuses tournées en superstitions ! Et combien d'atrocités dont elles furent le motif ou le prétexte !

La violence et la persécution (*coge intrare*) sont des conséqences logiques de toutes les religions *révélées*. Elles ont pour base commune la conception anticosmogonique d'après laquelle Dieu aurait directement, ou par des intermédiaires, communiqué avec les hommes pour leur transmettre sa loi et ses commandements. Or, la loi de Dieu n'est pas une loi *parlée* ou *écrite;* elle est INFUSE avec la vie dans les êtres, et l'homme ne fait pas exception.

« L'attraction, dit Fourier, est la boussole de révélation permanente. »

C'est à l'homme, avec l'aide et par l'usage de sa raison, de chercher et de construire une forme de société où l'essor *harmonique* des attractions soit possible ; où l'attraction fasse loi et droit pareille-

ment pour TOUS ; où les besoins, les sentiments, les passions des uns ne se satisfassent jamais aux dépens, par le sacrifice et l'oppression des besoins, des sentiments et des passions des autres. Ainsi sera établi sur terre comme au ciel, c'est-à-dire comme dans les mondes parvenus à l'état social d'harmonie, le règne de Dieu, le règne de la loi et de la justice de Dieu.

Dans le développement du sentiment religieux au sein de notre humanité terrestre, rien n'a été plus fatal au progrès, à la concorde et à la tolérance que la prétention commune à toutes les religions explicites d'émaner directement de Dieu *par voie surnaturelle*. L'Inde eut l'initiative du dogme anthropomorphique de l'incarnation divine. Dieu lui-même ayant parlé, tout était dit ; il ne restait désormais à chercher ni rien au-delà ni rien autre. Le fidèle, assuré dès lors qu'il est l'instrument de Dieu, l'exécuteur de sa volonté, sera conduit a dire : *Crois ou meurs!* Le mécréant, le dissident est un révolté contre Dieu, donc digne de mort.....

Avec cette donnée fondamentale d'un code religieux dicté par Dieu et procurant seul le salut, tout vrai logicien voudra convertir à tout prix, même par le fer et par le feu. Suivant les temps et les circonstances, tantôt il emploiera le sabre des sectateurs de Mahomet, tantôt il allumera les bûchers de l'Inquisition, en dépit de la fraternité humaine proclamée par le fondateur divinisé du culte chrétien.

Dans une sphère différente et moins élevée, il y a d'autres genres d'opinions routinières plus domma-

geables encore et beaucoup moins respectables que celle dont il vient d'être question. Telle est, par exemple, l'opinion qu'on se fait du COMMERCE.

Qu'est-ce que le commerce ? Une fonction qui consiste à servir d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le commerce a pour objet de faire passer les produits des mains du premier dans celles du second. Plus il remplira ce rôle fidèlement et économiquement, plus il sera utile.

Or, la façon dont il est constitué pousse le commerce à faire l'opposé de ce qu'exigeraient la fidélité et l'économie.

Au lieu d'être, comme il le devrait, simple dépositaire des denrées, le commerce en acquiert la propriété, il les prend pour son propre compte ; d'où il résulte qu'il a intérêt à les acheter *bon marché* et à les revendre *cher*. Telle est l'essence du commerce ; telle est aussi la source de toutes les malversations commerciales, qui sont le plus grand désordre et le plus préjudiciable dont souffrent les sociétés civilisées.

Pour acheter au meilleur marché possible, il est de l'intérêt du commerce de déprécier la denrée tant qu'elle se trouve aux mains du producteur, et de la faire enchérir dès qu'elle a passé dans les siennes. De là, sa tendance à produire des engorgements et des disettes factices.

Pour vendre au consommateur le plus cher qu'il peut et lever sur lui le plus fort tribut, le commerçant a une série de moyens, tous plus ou moins nuisibles à ce consommateur et au producteur tout à la fois.

S'agit-il d'une denrée telle que le vin, susceptible

d'être augmentée, allongée par une addition d'eau ?

Le marchand, par amour du lucre, ne manquera pas d'employer cette fraude si simple, et pour déguiser l'addition d'eau, il ajoutera au liquide une certaine quantité d'alcool commun. D'où lésion sanitaire pour le consommateur, lésion pécuniaire, et pour lui, et pour le vigneron, et pour le propriétaire, privés d'un débouché pour leurs produits, qui se trouvent remplacés, en partie, par les mixtures, par les drogues malsaines, de fabrication mercantile.

Cette situation du commerce, avec son privilége de propriété intermédiaire des denrées qui lui passent par les mains, engendre des abus sans nombre et d'une portée incalculable. S'agit-il, par exemple, de grands et urgents approvisionnements, tels que ceux des armées en campagne? les abus vont s'élever à des proportions colossales. Frédéric II, le grand Frédéric de Prusse, se plaignait amèrement de n'avoir jamais pu rencontrer de fournisseurs qui ne volassent pas d'une façon scandaleuse. Après la guerre de sept ans, il fit prendre des informations par ses ambassadeurs près de toutes les cours d'Europe, pour savoir si dans les autres pays, cela se passait comme dans son royaume. Il résulta de l'enquête que c'était partout de même, et que les généraux d'armée, que les chefs de gouvernement eux-mêmes, ne voyant aucun moyen d'empêcher ce brigandage, avaient fini presque tous par s'arranger pour avoir leur part de ces profits illicites des fournisseurs, prix de tant de souffrance et de mort!

Ce qui a eu lieu récemment chez nous pour les marchés passés à l'occasion de la dernière guerre, soit par le gouvernement impérial, soit par le gouver-

nement du 4 septembre, ajouterait un chapitre édifiant à l'histoire du commerce d'approvisionnement des armées. Les agissements de ces agents sont tels que de hauts fonctionnaires ne sauraient entrer en rapport avec eux sans qu'il en résulte que des soupçons s'élèvent sur la probité de ces fonctionnaires eux-mêmes.

Malgré cette tendance constante du commerce à faire son profit des calamités publiques en les aggravant, personne, excepté Fourier, n'a songé jusqu'à présent à réclamer la réforme de ce service important, qui est au corps social ce qu'est la circulation du sang dans l'économie des êtres organisés. Mais ni le cœur, ni les vaisseaux, agents de la circulation du liquide nourricier, n'ont ni influence sur sa composition, ni faculté de le retenir, de le détourner à leur profit, au détriment des autres parties de l'organisme.

Il en sera ainsi du commerce, quand il aura été ramené à son rôle de *serviteur* des deux fonctions pivotales, la production et la consommation, qui devraient être maîtresses, et qui sont aujourd'hui subordonnées, sacrifiées : serviteur rétribué sans doute, mais proportionnellement à ses services, et ne se rétribuant plus lui-même, *arbitrairement*, de ses propres mains.

Partout où intervient l'intérêt commercial, il tend à produire des abus que l'autorité publique a les plus grandes peines à contenir. On sait comment il s'est formé, pour l'établissement et pour l'exploitation des lignes de chemins de fer, de grandes compagnies financières. Elles ont eu dès lors intérêt, en tant que chargées de la construction des lignes,

à les établir aux moindres frais possible; en tant qu'exploitantes, à en faire payer l'usage au public le plus cher possible. Aussi, n'était la surveillance du gouvernement à l'égard des travaux de construction et d'entretien des voies ferrées et son droit de contrôle sur les tarifs, les compagnies auraient fait courir aux voyageurs plus de risques et subir encore de plus lourdes rançons qu'elles ne leur en imposent.

Et pourtant ce service des chemins de fer est payé généralement bien au-delà de son prix de revient : il ne devrait coûter au public que la somme nécessaire pour couvrir l'intérêt des capitaux employés et les frais de rétribution des agents qu'exigent leur exploitation et leur entretien. Le surplus est usure et agiotage.

Si vous passez en revue les diverses professions particulières qui s'exercent dans la société, vous verrez que ce qui ouvre la porte à la plupart des abus qu'elles présentent, c'est le côté commercial qui se rencontre, pour ainsi dire, dans chacune d'elles (1) ; c'est là ce qui éveille et aiguise l'esprit de lucre, et ce qui met si souvent l'homme en lutte entre son intérêt et le devoir, entre sa cupidité et l'équité.

Tout cela résulte d'une disposition générale, fruit de la routine et de l'empirisme, que Fourier dési-

---

(1) On ne saurait en excepter les professions de l'ordre le plus élevé, pas même celle-là qui a pour domaine propre le spirituel.

Le curé Chouart, de la fable, est-il le seul de sa corporation à qui il soit arrivé de supputer en lui-même :

> Monsieur le mort, j'aurai de vous
> Tant en argent et tant en cire.
> Et tant en autres menus coûts ?

gnait sous le nom de *morcellement*, par opposition au régime qu'il proposait, l'ASSOCIATION.

Jamais, en se fondant uniquement sur l'histoire et sur l'expérience, l'esprit humain ne fût arrivé là, c'est-à-dire à la conception de l'ordre vrai des sociétés : ordre *sociétaire* ou *sériaire*, suivant qu'on l'envisage sous le rapport du but ou sous le rapport du moyen.

Des expériences sociologiques, nous en avons assez fait et d'assez onéreuses, sans notable profit, on peut le dire, puisque les sociétés modernes sont encore en proie aux mêmes dissensions, à peu de chose près, qui agitaient les sociétés antiques. C'est que toute l'histoire n'est qu'un long empirisme, et que jamais il n'a été procédé aux mutations qu'elle offre, suivant la méthode expérimentale usitée dans les sciences physiques. Personne même, — avant Fourier, — n'avait eu l'idée que la chose fût possible.

Que voulez-vous tirer, comme leçon utile, comme enseignement pour l'avenir, de toute cette accumulation d'événements produits au hasard, suivant les caprices de ceux qui, aux diverses époques, ont eu en mains la force et qui en ont fait emploi sans aucune visée unitaire? Une telle visée, d'ailleurs, ne pouvait leur être fournie que par la connaissance du système passionnel de l'homme et du but auquel tendent nos passions; par la découverte enfin du moyen (le *procédé sériaire*) de les acheminer à ce but, posé par Dieu même, tout en les conciliant entre elles et en les accordant.

Jusque-là l'histoire (j'en excepte ce qui a trait aux sciences exactes), l'histoire n'est qu'un enchaînement de dates qui ne dit rien, qu'un enregistre-

ment de catastrophes successives que chacun interprète dans un sens différent, suivant ses intérêts et ses opinions. Voyez, par exemple, l'interprétation de la Révolution française, telle que la font, à leurs points de vue respectifs, les légitimistes d'une part, et les républicains d'autre part. Des mêmes faits les uns et les autres tirent des conséquences diamétralement opposées, quant à la conduite à tenir aujourd'hui et quant à la direction à donner à la société (1).

Allez donc ensuite demander à l'histoire une boussole et un flambeau pour diriger et éclairer la marche de cette société! Elle se compose d'hommes; ce sont les penchants, les passions de l'être humain, qui ont été les ressorts actifs des péripéties du drame de l'histoire; c'est donc là ce qu'il faut d'abord étudier (l'agent du phénomène, comme le disait A. Comte), pour saisir le sens de l'histoire elle-même et pour y recueillir des enseignements profitables. A ce propos, je reproduis la belle pensée de Lamartine : « Les aspirations du genre humain sont à la société ce que la boussole est au navire : elle ne voit pas le rivage, mais elle y conduit. »

---

(1) Fit-on jamais plus sanglante injure à Dieu qu'en disant, comme M. Cousin : « L'histoire est la dernière expression de l'action divine. L'ordre admirable qui y règne « est une image de l'ordre divin. »

(*Introduction à l'Histoire de la Philosophie*, 4e édit., p. 157.)

CONVERSATIONS ÉCRITES DE FOURIER

Cette publication dont Fourier est le sujet, je la termine par quelques jugements de cet esprit si original et si peu respectueux envers les idoles de l'opinion.

Une de ces idoles sous la Restauration, à l'époque où se rapportent les conversations dont je vais répéter quelques propos, c'était à coup sûr le gouvernement représentatif, que Fourier traite fort mal, ainsi qu'on va le voir tout à l'heure.

Il ne faudrait pas cependant prendre Fourier pour un partisan de l'absolutisme.

« J'aime les libéraux, écrivait-il dans son ouvrage de 1822; je préfère leur société à celle de leurs antagonistes; je suis, comme eux, ennemi du despotisme, qui ne peut plaire qu'à ceux qui l'exercent; mais je souris de pitié quand ils exposent leurs moyens... » (*Traité de l'Association*, t. 1, p. 297.)

Le premier disciple de Fourier, Just Muiron, se trouvant atteint de surdité par suite d'une fièvre maligne, le maître causait avec lui en jetant ses pensées sur des bouts de papier dont quelques-uns ont été conservés. Les mots y sont en abrégé, arrêtés aux premières lettres, dès que l'interlocuteur avait saisi le sens. Voici quelques relevés de ces entretiens à la plume, années 1818 et 1821 :

— Le gouvernement représentatif est, sinon le pire, au moins l'un des pires qui puissent exister. Un de ses vices radicaux est de paralyser les minis-

tres capables et de laisser la nation sans gouvernement.

Un Colbert, un Sully, peuvent entreprendre quelque opération de longue durée, parce qu'ils ont l'espoir de n'être pas congédiés du jour au lendemain ; mais des ministres harcelés, chancelants, ne veulent pas entendre à la meilleure opération, si elle exige un terme d'un an, car ils n'ont pas la perspective de régner six mois.

— Sous le système représentatif, on n'a ni ministère, ni gouvernement, ni raison ; c'est un régime qui fausse le jugement d'une nation et la jette dans le crétinisme.

Plus une nation se repaît de fumées oratoires, plus elle tend au déclin.

— Le système électoral envoie les hypocrites et les brouillons en majorité.

Les députés, une fois réunis dans une capitale, oublient bien vite la consigne des commettants. Et qu'importe qu'une minorité d'entre eux reste fidèle, quand la majorité est acquise au gouvernement, exercé, dit Molière, à *l'art de traire les hommes ?*

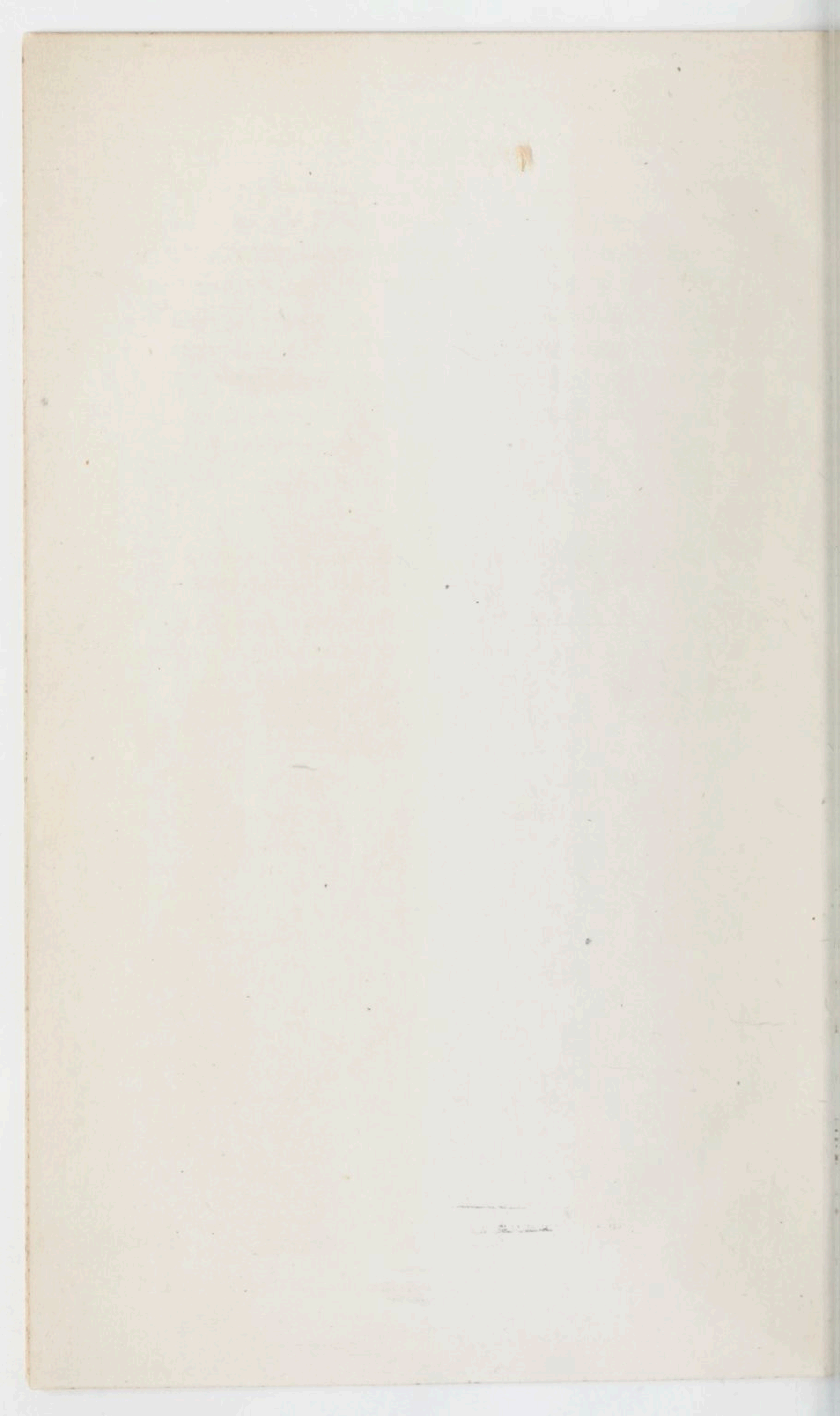
— Voulez-vous vous faire une idée juste de la civilisation ? Figurez-vous un malade portant un cautère. Le cautère civilisé est l'*oligarchie*, tantôt féodale ou nobiliaire, sacerdotale, militaire, commerciale ou simplement patricienne. Si, comme en 1793, on supprime le cautère sur le bras gauche, force est bientôt de le rouvrir sur le bras droit. Vous avez vu cette nécessité dans les républiques, tout comme dans les monarchies, aux États-Unis comme à Rome autrefois, à Venise, en France, en Suisse, partout.

Certes, un cautère est fort vilaine chose ; il est douloureux, répugnant ; il s'entretient de la substance du corps dont il a pour objet la conservation ; mais c'est à lui que tient l'existence de ce corps malade, qu'il soit celui d'un seul homme ou qu'il se compose de trente millions d'individus. Nous l'avons cruellement expérimenté depuis des siècles, et cette triste expérience dure encore. Elle prouve surabondamment ou qu'il faut entretenir le cautère ou qu'il faut sortir de la civilisation par une issue convenable.

— Faisant allusion à l'époque qui précéda la Révolution de 1789, « l'esprit libéral fermentait, dit Fourier ; les doctrines honorables avaient une ombre de succès, la superstition perdait son crédit, une guerre louable affranchissait les colonies du Nord de l'Amérique ; on put croire que la politique civilisée allait prendre une noble attitude.

Enfin le dénouement arriva, la révolution éclata, et bientôt les échafauds de Robespierre et les bâillons de Bonaparte vinrent dissiper toutes les illusions de régénération. Il ne resta pour résultat que le despotisme militaire, le dévergondage mercantile et le retour des préjugés nobiliaires. Il devint évident que la civilisation était un dédale scientifique, un terrain vicié qui corrompait les meilleures semences et réduisait l'esprit humain à se rallier au mal connu pour se garantir des fléaux éventuels dont cette société recèle tous les germes. »

FIN



EN VENTE A LA LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES

3, rue Hautefeuille, 3

CH. FOURIER. — **Œuvres complètes**, 6 volumes, format in-8°, très belle édition. — Chaque ouvrage se vend séparément. Voir ci-après........................ 28 »

— **Théorie des quatre mouvements et des destinées générales**, 2e édition, avec une préface........ 5 »

— **Théorie de l'unité universelle** ou **Traité de l'association domestique-agricole**, 2e édition, 4 volumes in-8° (tome II, III, IV et V des œuvres complètes).... 18 »

— **Le nouveau monde industriel et sociétaire**, 2e édition. Paris, un fort volume in-8° formant le tome VI des œuvres complètes.............................. 5 »

— **Fausse industrie**, in-12, 1er vol. épuisé, 2e vol... 4 »

— **Livret d'annonces** du nouveau monde industriel, brochure in-8°.................................... 1 »

— **Manuscrits**, année 1851, 1 volume in-18. Année 1852, autre in-18. Années 1853-56, autre in-18. Chaque volume se vend séparément................................ 2 50

— **Mécanisme de l'agiotage** (Analyse du) et de la méthode mixte en étude de l'attraction, brochure in-8°. 1 »

— Par extrait : **L'association et le travail attrayant**, 1 petit volume de la bibliothèque démocratique....... » 30

J. MUIRON. — **Aperçus sur les procédés industriels**, 3e édition.................................. 1 50

— **Transactions sociales**, 2e édition, 1 volume in-18. 4 50

CH. PELLARIN. — **Fourier, sa vie et sa théorie**, 5e édition, augmentée de deux chapitres et d'une préface nouvelle, avec un portrait de Fourier, 1 volume in-18. 3 50

— **Essai critique sur la philosophie positive**, lettre à M. Littré, 1 volume grand in-8°.................. 5 »

— **Considérations sur le progrès et la classification des sociétés**.................................. 1 »

— **Le choléra, comment il se propage et comment l'éviter.** — (J.-B. Baillière, éditeur.)................ 1 »

V. CONSIDERANT. — **Destinée sociale**, 3 vol. in-8°. 10 »

— **Même ouvrage**, en 2 volumes....................... 5 »

— **Exposition abrégée du système phalanstérien**. » 50

HIPPOLYTE RENAUD. — **Solidarité**, vue synthétique sur la doctrine de Ch. Fourier, 5e édit., 1 vol. in-8° 1 50

— **Destinée de l'homme dans les deux mondes**, 1 volume in-18.. 2 »

— **Raison et Préjugés**, 1 volume in-18.............. 1 50

— **Le Matérialisme et la Nature**, 1 volume in-18... 1 »

F. BARBIER. — **Principes de sociologie**, 2 volumes.. 10 »

Paris — Imp. Nouv. (assoc. ouv.), 14, rue des Jeûneurs. — G. Masquin et Ce

